



# RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Avril 2020

## DEMANDE DE DECAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITE DE CREDIT RAPIDE — COMMUNIQUE DE PRESSE ; RAPPORT DES SERVICES DU FMI ; ET DECLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Dans le cadre de la demande de décaissement au titre de la facilité de crédit rapide (FCR), les documents ci-après ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** comprenant une déclaration du président du conseil d'administration.
- Le **rapport des services du FMI** établi par une équipe des services du FMI en vue de son examen par le conseil d'administration le 22 avril. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 9 avril avec les autorités congolaises sur l'évolution et les politiques économiques du pays qui sous-tendent l'accord conclu avec le FMI au titre de la facilité de crédit rapide. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 16 avril.
- Une **analyse de la viabilité de la dette** établie par les services du FMI et de l'Association internationale de développement (IDA).
- Une **déclaration de l'administrateur** pour la République démocratique du Congo.

Le document ci-après a été ou sera diffusé séparément.

Lettre d'intention adressée au FMI par les autorités de la République démocratique du Congo\*

\*Figure aussi dans le rapport des services du FMI

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services  
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090  
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201  
Courriel : [publications@imf.org](mailto:publications@imf.org) Site web : <http://www.imf.org>  
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

**Fonds monétaire international**  
**Washington**



## Le FMI approuve un décaissement de 363,27 millions de dollars en faveur de la République démocratique du Congo pour aider le pays à faire face à la pandémie de COVID-19

### POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

- Le FMI approuve un décaissement de **363,27** millions de dollars au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) pour aider la République démocratique du Congo (RDC) à satisfaire les besoins de financement de la balance des paiements qui découlent de la pandémie de COVID-19.
- La RDC subit un grave choc avec l'impact économique de la pandémie de COVID-19 qui se fait progressivement sentir et les perspectives économiques à court terme se dégradent rapidement.
- Les autorités ont vite réagi en augmentant les dépenses de santé et en adoptant une série de mesures d'endiguement et d'atténuation.

**Washington, le 22 avril 2020.** Le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé aujourd'hui un décaissement en faveur de la République démocratique du Congo au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) équivalent à 266,5 millions de DTS (environ **363,2** millions de dollars, ou 25 % de la quote-part) pour aider le pays à satisfaire les besoins urgents de financement de la balance des paiements qui découlent de la pandémie de COVID-19.

La RDC subit un grave choc sous l'effet de la pandémie de COVID-19. Les perspectives économiques à court terme se sont rapidement dégradées en raison de la chute des prix des produits miniers et de l'impact des mesures d'endiguement et d'atténuation qui se sont imposées.

Les autorités ont réagi à la pandémie avec détermination : elles ont établi un plan de riposte national qui prévoit notamment d'augmenter les dépenses en matière de santé et de mettre en place des mesures pour contenir la propagation de la maladie. La pandémie entrave également la mobilisation des recettes intérieures et exerce des pressions considérables sur les réserves de change. Étant donné la nature extraordinaire de la pandémie et l'ampleur de ses répercussions économiques, les autorités ont décidé de prendre des mesures budgétaires afin d'atténuer l'impact de la pandémie. La Banque centrale du Congo (BCC) a également annoncé plusieurs mesures de soutien à la liquidité afin d'atténuer les effets économiques de la pandémie.

La détérioration des perspectives macroéconomiques et les nouvelles pressions budgétaires entraînent un besoin urgent de financement de la balance des paiements. L'aide du FMI par le biais du financement au titre de la FCR contribuera à combler une partie de l'écart de financement ; les concours supplémentaires de la part d'autres partenaires au développement devraient combler l'écart restant et alléger les besoins de financement du budget.

À l'issue des débats du conseil d'administration, M. Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint et président, a fait la déclaration suivante :

« La crise de la COVID-19 devrait avoir un impact économique et social considérable sur la République démocratique du Congo (RDC), un pays fragile. La flambée affectera l'économie de la RDC car les mesures d'endiguement ont une incidence sur les activités nationales et les exportations sont durement touchées par la baisse de la demande mondiale et des prix des matières premières. Outre la diminution des flux financiers, la pandémie a entraîné des besoins importants et urgents de financement extérieur.

« Afin de limiter les répercussions de la pandémie sur les plans humain et économique, les autorités ont pris des mesures rigoureuses pour endiguer sa propagation. Elles ont également établi un plan de riposte national à la COVID-19 dont l'objectif est de renforcer le dispositif médical. La banque centrale a par ailleurs annoncé des mesures d'appui à la liquidité afin d'amortir l'impact économique de la pandémie.

« Le déficit budgétaire devrait se creuser cette année compte tenu de la baisse attendue des recettes de l'État et de la hausse des dépenses en raison de la pandémie. Le financement d'urgence que fournit le FMI par le biais de la facilité de crédit rapide permettra à la RDC de répondre aux besoins urgents de financement de la balance des paiements et d'appuyer l'assouplissement temporaire de l'orientation budgétaire. Une aide supplémentaire de la part d'autres partenaires au développement est attendue pour combler l'écart de financement restant et alléger les besoins de financement du budget. Nous saluons l'engagement pris par les autorités de publier des rapports mensuels sur les dépenses relatives à la COVID-19 afin d'assurer la transparence des financements publics.

« La mise en œuvre des mesures et des réformes structurelles auxquelles les autorités se sont engagées dans le cadre du programme de référence conclu en décembre demeurent essentielles à la stabilité économique et au retour d'une croissance soutenue et inclusive. Ces mesures comprennent le renforcement de la transparence et de la gouvernance dans les secteurs budgétaire et minier, l'accroissement des recettes fiscales, le maintien de la stabilité financière et la suspension du financement du déficit par la banque centrale. »



# RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

## DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE

16 avril 2020

### RÉSUMÉ

**Contexte.** La République démocratique du Congo est directement touchée par la pandémie de COVID-19, avec 215 cas confirmés et 20 décès en date du 9 avril. L'impact économique s'était déjà fait sentir avant le 10 mars (date à laquelle le premier cas confirmé a été signalé), principalement en raison de la baisse des cours des matières premières. Les autorités ont réagi à la pandémie de manière énergique, en augmentant les dépenses de santé et en prenant des mesures pour endiguer la propagation de la maladie. La pandémie compromet également l'augmentation des recettes publiques et grève lourdement les réserves de change.

**Demande d'aide au FMI.** Compte tenu de l'ampleur des besoins non couverts en matière budgétaire et de financement extérieur résultant de l'impact économique de la pandémie de COVID-19 et des efforts déployés pour la freiner, les autorités sollicitent une aide financière au titre de la facilité de crédit rapide (FCR), sous la forme d'un appui budgétaire direct permettant de répondre aux besoins de financement urgents de la balance des paiements. Dans la lettre ci-jointe, les autorités sollicitent le décaissement d'un montant de 266,5 millions de DTS, soit 25 % de la quote-part du pays, le montant total devenant disponible après approbation du conseil d'administration. Les services du FMI sont favorables à cette demande. Pour combler les besoins restants, les autorités sollicitent également des financements supplémentaires auprès de donateurs bilatéraux et multilatéraux.

**Résultats atteints dans le cadre du programme de référence.** Les données préliminaires indiquent que toutes les cibles quantitatives pour fin décembre 2019 ont été atteintes. Comme la mise en œuvre des réformes en matière de recettes est lente et que l'économie subit les conséquences de la pandémie, il semble très peu probable que les objectifs de la deuxième revue soient atteints.

**Approuvé par**  
**Annalisa Fedelino**  
**(département**  
**Afrique) et**  
**Sean Nolan**  
**(département de**  
**la stratégie, des**  
**politiques et de**  
**l'évaluation)**

Le 9 avril 2020, une équipe du FMI composée de M. Villafuerte (chef de mission), C. Gicquel, F. Moreau, H. Perez-Saiz (tous du département Afrique), R. Mano (département de la stratégie, des politiques et de l'évaluation), R. Lafarguette (département des marchés monétaires et de capitaux), P. Egoumé (représentant résident), et E. Gbadi (économiste local), s'est entretenue par visioconférence avec les autorités congolaises, représentées par le ministre des Finances, José Sele Yalaghuli, le gouverneur de la banque centrale, Déogratias Mwana Nyambo Mutumbo, et d'autres hauts fonctionnaires. M. Alle, du bureau des administrateurs, a également participé aux entretiens.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>CONTEXTE</b>	<b>3</b>
<b>IMPACT DE LA PANDÉMIE ET PERSPECTIVES</b>	<b>4</b>
A. Impact initial et riposte	4
B. Perspectives et risques	5
<b>DISCUSSION DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES</b>	<b>7</b>
A. Politique budgétaire	7
B. Politiques monétaire, financière et de change	9
<b>NIVEAU D'ACCÈS ET MODALITÉS</b>	<b>10</b>
A. Accès et capacité à rembourser le FMI	10
B. Capacité à rembourser et évaluation des sauvegardes	11
<b>APPRÉCIATION PAR LES SERVICES DU FMI</b>	<b>12</b>
<b>ENCADRÉ</b>	
1. Impact de la COVID-19 sur les industries extractives	4
<b>TABLEAUX</b>	
1. Principaux indicateurs économiques, 2018–22	13
2a. Opérations financières de l'administration centrale, 2017–20	14
2b. Opérations financières de l'administration centrale, 2017–20	16
3. Situation monétaire, 2017-20	16
4. Balance des paiements, 2017-20	17
5. Indicateurs de solidité financière, septembre 2017-décembre 2019	18
6. Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2020–30	19
<b>APPENDICE</b>	
I. Lettre d'intention	20

## CONTEXTE

1. **La République démocratique du Congo (RDC) est un État fragile qui connaît des crises sanitaires et humanitaires récurrentes et des conflits violents.** Le pays est régulièrement frappé par des épidémies de maladies infectieuses mortelles. Le dernier épisode d’Ebola était presque entièrement maîtrisé, jusqu’à la détection récente d’un petit nombre de nouveaux cas, tandis qu’une épidémie de rougeole, circulant dans toutes les provinces, a déjà fait plus de 6 000 morts. Le choléra, endémique dans de nombreuses régions du pays, a également coûté la vie à des milliers de personnes.
  
2. **Un ralentissement de la croissance économique en 2020 se profilait avant même la pandémie de COVID-19, en raison des faiblesses du secteur minier.** Selon les projections, la croissance du PIB réel était censée chuter de plus d’un point de pourcentage par rapport à 2019, en raison de la suspension de la production de la grande mine de cuivre et de cobalt de Mutanda et de la fermeture de l’entreprise minière Boss Mining<sup>1</sup>, avec en outre des répercussions significatives sur les revenus d’exportation et les recettes budgétaires.
  
3. **Les contraintes budgétaires se sont resserrées depuis le début de l’année 2020, en raison du manque de recettes et des pressions à la hausse sur les dépenses.** Le recouvrement des recettes est insuffisant et les réformes en la matière prennent du retard, notamment en ce qui concerne le rétablissement du fonctionnement de la TVA et la dématérialisation des principales procédures de recouvrement. Les dépenses sont soumises à des pressions accrues, en particulier en raison de la mise en œuvre de l’initiative sur la gratuité de l’enseignement de base. Le déficit continue d’être financé par des avances de la BCC car les possibilités de financement restent limitées, malgré la réactivation du marché des bons du Trésor.
  
4. **Les résultats obtenus dans le cadre du programme de référence étaient satisfaisants dans l’ensemble à la fin 2019, mais les objectifs pour fin mars risquent de ne pas être remplis.** Il ressort des données préliminaires que tous les objectifs quantitatifs et tous les repères structurels pour fin décembre 2019 ont été atteints. Toutefois, il est peu probable que les objectifs pour fin mars soient atteints car, en plus des pressions budgétaires énumérées ci-dessus (paragraphe 3), les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l’économie commencent à se faire sentir. La première et la deuxième revues du programme de référence devraient avoir lieu dans les semaines qui viennent.

<sup>1</sup> Rapport du FMI n° 19/285, encadré 2.

## IMPACT DE LA PANDÉMIE ET PERSPECTIVES

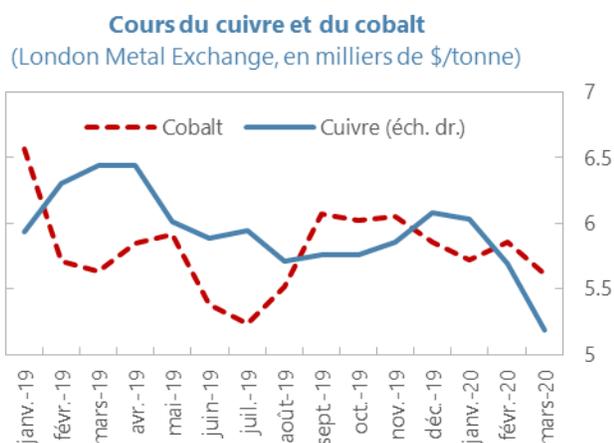
### A. Impact initial et riposte

5. **L'impact de la pandémie se manifeste rapidement à travers différents canaux.** La RDC est directement touchée par la pandémie de COVID-19, avec 215 cas confirmés et 20 décès en date du 9 avril. Selon les projections, les mesures destinées à enrayer l'épidémie (paragraphe 6) devraient avoir des répercussions considérables sur l'activité intérieure. En outre, les exportations sont durement touchées par la baisse des prix des produits de base et de la demande mondiale (encadré 1 et graphique 1). La pandémie perturbe aussi les échanges, ce qui entraîne des conséquences importantes sur les activités locales dépendantes des importations.

#### Encadré 1. Impact de la COVID-19 sur les industries extractives

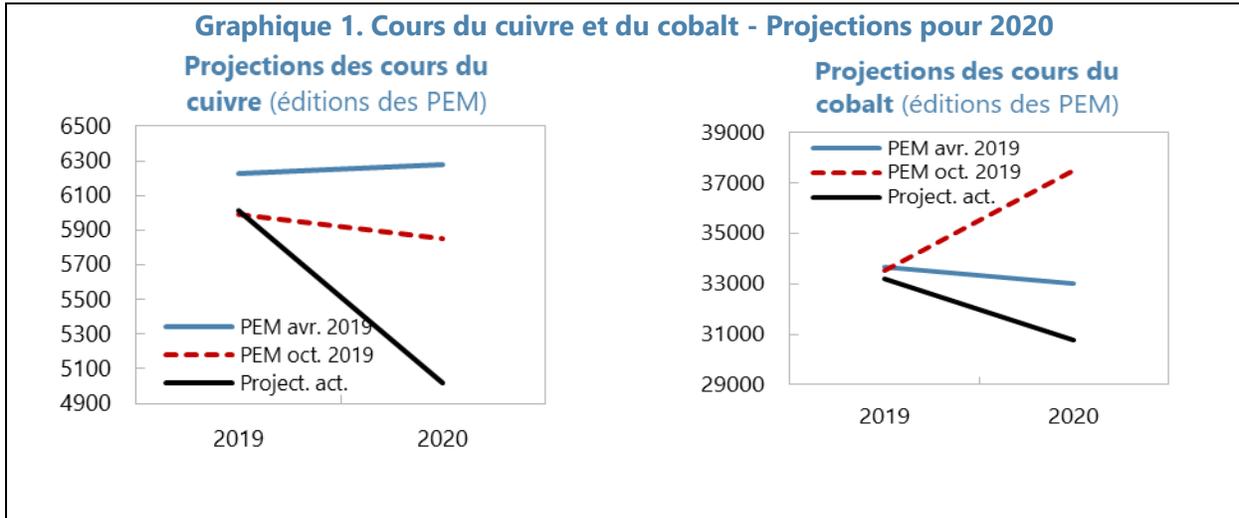
**Les projections tablent désormais sur une contraction de 5,5 % du secteur extractif en 2020.** Les cours du cuivre ont chuté de plus de 20 % depuis le début de la crise, atteignant leur niveau le plus bas depuis quatre ans. Aucune grande mine de cuivre en RDC n'a officiellement revu à la baisse ses prévisions de production pour cette année. Cependant,

Glencore, qui exploite la mine de Kamoto (KCC), plus grande mine de cuivre du pays, a ajourné la mise en service d'une usine de production d'acide, prévue pour le premier semestre de cette année, et a rapatrié 26 travailleurs étrangers. La mine de Kamoakakula ainsi que TFM, la deuxième plus grande compagnie minière du pays, ont mis en place des mesures d'isolement. Le gouverneur de la province du Haut-Katanga a imposé un confinement temporaire de deux jours après que deux cas suspects ont été signalés à Lubumbashi, qui ont par la suite été testés négatifs à la COVID-19. Cette baisse de la production minière devrait se répercuter sur d'autres secteurs, en particulier les carburants, les produits chimiques, les machines-outils et d'autres services appartenant à la chaîne d'approvisionnement. Plusieurs mines disposent de leurs propres installations médicales, et certaines ont fait don de matériel médical aux autorités.



6. **Le gouvernement a rapidement réagi pour freiner la contagion.** Depuis le 10 mars, date de la confirmation du premier cas de contamination du pays, le gouvernement a pris les mesures suivantes : interdiction de tout voyage en provenance et à destination de Kinshasa, suspension des vols de passagers en provenance de pays à haut risque, limitation des services publics au strict nécessaire, interdiction des rassemblements publics de plus de 20 personnes, et fermeture des écoles, églises, bars et restaurants pour une période de quatre semaines. Le nombre de cas

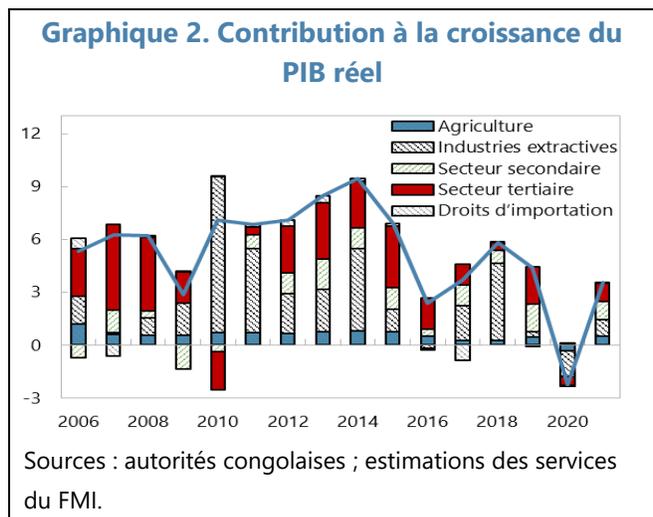
continue d'augmenter et les autorités envisagent désormais le confinement de Kinshasa. Le gouvernement a également préparé un plan d'intervention COVID-19 visant à renforcer la riposte médicale par la mise en place d'une équipe d'intervention COVID-19, l'ouverture de services spécialisés dans les hôpitaux publics pour prendre en charge les patients atteints par le virus, l'achat de fournitures médicales essentielles et la formation du personnel médical. Le coût de ce plan national et des mesures associées est estimé à 138 millions de dollars (0,3 % du PIB).



7. **La communauté internationale s'est engagée à apporter son soutien à la RDC.** La Banque mondiale devrait fournir une aide extra-budgétaire à hauteur de 47,2 millions de dollars pour appuyer le plan de riposte des autorités, et remanier son enveloppe de ressources (en réaffectant des fonds auparavant destinés au financement d'un projet éducatif) afin d'être en mesure de décaisser 200 millions de dollars de soutien budgétaire direct dans le cadre d'une OPD d'urgence. Certains partenaires bilatéraux tels que l'Union européenne et les États-Unis ont également promis d'apporter leur concours. D'autres partenaires pour le développement, tels que la Banque africaine de développement, devraient fournir une aide financière et en nature.

## B. Perspectives et risques

8. **La pandémie devrait considérablement affecter l'économie (tableau 1 du texte).** Une grande incertitude entoure l'ampleur du choc sur l'activité économique mondiale et nationale et le rythme de la reprise. Actuellement, les services du FMI prévoient une forte chute du taux de croissance du PIB, d'environ six points de pourcentage entre 2019 et 2020 (de 4,4 à -2,2 %). Aucun secteur ne sera épargné, mais ce sont les services et l'industrie extractive qui seront le plus durement frappés par la pandémie. La croissance du PIB devrait se redresser lentement à partir de 2021. Le report de



l'exécution de dépenses dans les infrastructures publiques et d'investissements privés, notamment dans le secteur minier et dans le BTP, contribuera à aggraver le ralentissement de l'activité économique à court terme, avant de favoriser une reprise progressive pendant le second semestre 2020 et au cours de l'année 2021. L'inflation et la dépréciation du taux de change devraient connaître une certaine accélération en 2020, dans un contexte caractérisé par une moindre disponibilité de devises et la diminution des importations de biens de première nécessité. Les finances de l'administration centrale seront affectées en 2020 par la baisse des recettes et l'augmentation des dépenses liées à la COVID-19.

### 9. La pandémie crée des besoins urgents de financement de la balance des paiements (tableau 2 du texte).

Les exportations minières, qui représentaient 94 % des exportations en 2019, devraient chuter de manière importante sous l'effet conjoint des fermetures liées à la pandémie et de la baisse des cours mondiaux. L'impact sur la balance commerciale pourrait être compensé dans une certaine mesure par une baisse concomitante des importations, malgré une hausse considérable des importations liées à la santé pour lutter contre la pandémie. La réduction des entrées d'Investissements Directs Etrangers (IDE) devrait également contribuer au déficit de financement de la balance des paiements, estimé à 631 millions de dollars, soit 1,3 % du PIB. Faute de financements suffisants, les autorités ne seront pas en mesure de réorienter leurs priorités de dépenses pour atténuer la détérioration de la position

**Tableau 1 du texte. Cadre macroéconomique révisé**

	2019	2020	
	Prél.	Prog. de réf.	Proj.
PIB réel (variation en pourcentage)	4.4	3.2	-2.2
<i>dont</i> : industries extractives	1.0	-2.4	-5.3
Déflateur du PIB (variation en pourcentage)	3.0	5.7	9.3
Inflation de l'IPC, moyenne (en pourcentage)	4.8	5.0	11.0
Inflation de l'IPC, fin de période (en pourcentage)	5.5	5.0	12.0
Solde budg. glob. (% du PIB), base engagements	-2.1	-0.6	-1.2
Déficit courant (% du PIB), transferts compris	-4.2	-4.3	-5.4
Rés. de change brutes (semaines d'importations)	4.3	4.2	3.6

Sources : autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

**Tableau 2 du texte. Impact de la COVID sur la balance des paiements**

	2020	
	en millions de dollars	% du PIB
<b>Exportations de biens et services (A)</b>	-1,778	-3.7
<i>Dont</i> prix du cuivre, du cobalt et du pétrole	-1,467	-3.1
<i>Dont</i> volumes de cuivre, de cobalt et de pétrole	-336	-0.7
<b>Importations de biens et services (B)</b>	-1,413	-2.9
<i>Dont</i> augmentation liée aux dépenses causées par la COVID	612	1.3
<b>Investissements directs étrangers (C)</b>	-266	-0.6
<b>Besoins de financ. balance des paiements (A) + (B) + (C)</b>	<b>-631</b>	<b>-1.3</b>
<b>Pour mémoire :</b>		
Réserves brutes	765	
<i>en semaines d'importations, hors aide extérieure</i>	3.6	

Sources : autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

extérieure. Les réserves devraient tomber à 3,6 semaines d'importations en 2020, en deçà de l'objectif de 4,2 semaines fixé par le programme de référence.

10. **Les risques baissiers dominant.** Ces perspectives économiques se fondent sur l'hypothèse d'une pandémie de nature temporaire et d'un retour à la normale de l'économie mondiale d'ici fin 2020. La crise sera plus sévère et la reprise plus tardive si la pandémie se prolonge dans le temps ou bien s'installe sous une forme récurrente aux niveaux mondial ou régional. Sur le plan intérieur, les principaux risques baissiers sont liés à la rapidité de la reprise (ou à son absence), en particulier dans le secteur minier, et à la maîtrise des autres épidémies qui sévissent actuellement. À l'inverse, les perspectives pourraient être révisées à la hausse dans le cas d'une reprise rapide des investissements publics et privés et d'un approfondissement de la relation du pays avec la communauté internationale, qui pourrait alors lui fournir de nouveaux financements.

11. **Les autorités souscrivent aux projections macroéconomiques des services du FMI.** Elles ont souligné que les paramètres du scénario de base sont assez similaires à ceux de leurs propres projections, qui prévoient également que la pandémie aura des répercussions notables sur l'économie. Selon leurs estimations, la croissance du PIB devrait être de -1,9 % en 2020.

## DISCUSSION DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

### A. Politique budgétaire

12. **L'impact de la pandémie se traduit par un important écart de financement du budget.**

Sur la base d'informations préliminaires, les services du FMI et les autorités congolaises prévoient

que l'impact budgétaire de la pandémie se chiffrera à 1,1 % du PIB en 2020 (531 millions de dollars), en raison des manques à gagner des recettes, des coûts du plan national d'intervention COVID-19 qui ne seront pas pris en charge directement par les partenaires internationaux, et de l'émission d'une quantité de bons du Trésor moins importante que

prévu (respectivement 0,9 %, 0,2 % et 0,1 % du PIB, voir tableau 3 du texte). L'émission de bons du Trésor n'a représenté que 70 % des montants initialement prévus jusqu'au 1<sup>er</sup> avril et devrait être nulle au deuxième trimestre du fait des perturbations causées par la COVID-19, à la fois parce que l'organisation d'adjudications pose des difficultés logistiques et que la demande a baissé. Les recettes de TVA devraient légèrement augmenter par rapport à 2019 (tout en étant bien inférieures à ce qui avait été prévu dans le cadre du programme de référence, en raison de la baisse attendue de l'activité économique et des importations), sous réserve de la mise en œuvre des réformes prévues plus tard dans l'année, du renforcement des contrôles aux frontières et de l'acquisition du

**Tableau 3 du texte. Impact budgétaire total de la COVID**

	2020	
	en milliards de CDF	en % du PIB
Pertes de recettes	749	0.9
Augmentation des dépenses	166	0.2
Baisse des émissions de bons du Trésor	57	0.1
Impact total de la COVID	972	1.1
<i>Pour mémoire :</i>		
Produit intérieur brut	87,900	
Impact total de la COVID (en millions de \$)	531	

Sources : autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

système SYDONIA<sup>2</sup> dans le cadre des mesures de lutte contre la pandémie de COVID-19. En parallèle, compte tenu des pressions à la hausse sur les dépenses liées à l'initiative sur la gratuité de l'enseignement de base et des retards pris par les réformes en matière de recettes, les autorités entendent restreindre les dépenses afin de limiter l'écart de financement prévu en 2020 à l'impact de la COVID-19 et d'éviter une augmentation de l'encours des avances de la banque centrale. À cet effet, les dépenses courantes hors traitements devraient diminuer d'environ 2 % du PIB par rapport à 2019, grâce à la réaffectation des dépenses et à une réduction de 30 % du budget de fonctionnement des ministères et des organismes publics. La contribution budgétaire aux programmes de vaccination ne sera pas concernée par ces baisses et continuera à bénéficier de l'appui du gouvernement.

**13. Les services du FMI sont favorables à la décision des autorités de faire porter l'impact de la pandémie sur le budget.** Compte tenu de la crise sanitaire imminente et de ses importantes répercussions économiques, les services du FMI sont favorables à une orientation plus accommodante de la politique budgétaire. À cet effet, l'accès à 25 % de la quote-part de la RDC au titre de la facilité de crédit rapide (FCR) contribuerait à réduire l'écart de financement du budget de 0,8 % du PIB en 2020. Le soutien accru d'autres partenaires pour le développement, dont la Banque mondiale, aiderait à combler l'écart résiduel. Si la crise et ses conséquences économiques devaient encore s'aggraver, un assouplissement supplémentaire pourrait être envisagé en fonction de la disponibilité de financements adaptés. Dans le cadre de la prochaine revue du programme de référence, les services du FMI prévoient de poursuivre les entretiens sur le calendrier d'une trajectoire d'ajustement budgétaire à même de faire face à des chocs spécifiques. Les autorités doivent également accélérer la mise en place de procédures dématérialisées de paiement de l'impôt par téléphones portables ainsi que de déclarations et paiements en ligne. Les services du FMI ont souligné la nécessité de suivre de près et de gérer rigoureusement des ressources très limitées. Pour ce faire, les autorités se sont engagées à produire un plan de trésorerie révisé pour 2020 qui tienne compte de l'impact attendu de la pandémie et des ressources supplémentaires fournies par les partenaires pour le développement, ainsi qu'à améliorer la transparence des finances publiques, y compris pour ce qui concerne l'utilisation des fonds de la FCR, en publiant chaque mois les chiffres de l'exécution du budget qui figurent dans ce plan de trésorerie. Les autorités se sont engagées à publier en ligne tous les contrats de marchés publics liés à la COVID-19 au-delà d'une certaine valeur (et, pour les contrats dépassant 1 million de dollars, à communiquer les informations relatives à la propriété réelle des sociétés contractantes) ; elles effectueront par ailleurs un audit interne mensuel et un audit spécifique des dépenses liées à la COVID-19 dans le cadre du contrôle annuel de la Cour des comptes, audits dont les résultats seront rendus publics (voir la lettre d'intention). Afin de favoriser la transparence des recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles, des mesures sont prises pour assurer le bon fonctionnement de l'ITIE en RDC. Plus généralement, l'engagement des autorités à combattre la corruption est illustré par la publication d'une ordonnance portant création d'une agence anti-corruption, ainsi que par leur intention de publier et

<sup>2</sup> Le Système douanier automatisé (SYDONIA) est un système informatique douanier conçu par la CNUCED.

de mettre en œuvre un plan d'action anti-corruption tenant compte des évaluations en cours de la gouvernance et des sauvegardes.

14. **La dette de la RDC est encore jugée viable, avec un risque modéré de surendettement en raison du choc lié à la pandémie (annexe I)<sup>3</sup>.** La précédente analyse de viabilité de la dette (AVD), mise à jour en décembre 2019 avec le concours de la Banque mondiale, faisait apparaître un risque modéré de surendettement, tant pour la dette extérieure que pour la dette publique globale. Point important, cette analyse reposait sur la détermination des autorités à augmenter durablement leurs recettes intérieures, afin de disposer d'une marge de manœuvre suffisante pour réaliser des investissements dans le capital humain et physique, indispensables à moyen terme. Un test de résistance, paramétré en fonction de la dernière AVD pour évaluer l'impact de la pandémie sur l'économie congolaise, indique que la RDC reste exposée à un risque modéré de surendettement, même si les perspectives économiques se sont considérablement dégradées. Le pays est à jour de ses obligations extérieures et n'a pas accumulé d'arriérés extérieurs à la fin du mois de mars.

15. **Les autorités sont déterminées à mobiliser des ressources supplémentaires pour combler le déficit budgétaire résiduel.** Elles sont conscientes que l'assouplissement proposé de l'orientation budgétaire nécessitera encore une baisse considérable et généralisée des dépenses discrétionnaires, comme ce fut le cas lors de précédentes crises. Elles continuent à solliciter les partenaires pour le développement pour qu'ils s'engagent à soutenir davantage le plan d'intervention COVID-19 de la RDC, et ont créé un fonds spécial pour recueillir les contributions du secteur privé, qui pourront être déduites du revenu imposable des donateurs. Les autorités entendent également demander le transfert des recettes non utilisées des fonds spéciaux extrabudgétaires vers le budget de l'administration centrale et revoir la composition des dépenses afin de réaffecter les ressources aux secteurs prioritaires.

## B. Politiques monétaire, financière et de change

16. **La Banque centrale du Congo (BCC) a annoncé des mesures de soutien à la liquidité visant à atténuer l'impact économique de la pandémie.** La BCC a réduit son taux directeur de 150 points de base, le ramenant à 7,5 %, et a mis fin aux obligations de réserves de 2 % sur les dépôts à vue en monnaie locale. Elle a également mis en place, pour les banques commerciales, une nouvelle facilité de financement assortie de garanties, d'une durée maximale de 24 mois et plafonnée à 50 millions de dollars, afin de soutenir l'octroi de nouveaux prêts pour l'importation et la production de denrées alimentaires et d'autres biens de consommation courante.

17. **La BCC a également approuvé des mesures temporaires visant à alléger la réglementation du secteur bancaire, à soutenir l'activité économique et à enrayer la propagation du virus.** L'entrée en vigueur de nouvelles réglementations sur les niveaux obligatoires de fonds propres détenus par les banques locales a été reportée à janvier 2022. La BCC a également gelé les règles de classification des prêts (ce qui permettra de réduire les pénalités et

<sup>3</sup> L'AVD a été examinée et approuvée par la Banque mondiale.

frais pour prêts improductifs) et autorisé exceptionnellement les banques à restructurer les créances en souffrance des emprunteurs affectés par la crise. Afin de freiner la propagation du virus, la BCC encourage la désinfection des billets de banque et a adopté des mesures pour favoriser les paiements par voie numérique et l'usage des plateformes de paiement existantes.

18. **Tout en soutenant les mesures prises par la BCC jusqu'à présent, les services du FMI l'appellent à continuer à préserver la stabilité macroéconomique.** La BCC doit continuer à concentrer ses efforts sur le maintien de la stabilité des prix, utiliser de nouveaux instruments de politique monétaire et, le cas échéant, resserrer la politique monétaire afin de rendre son action plus efficace et de juguler l'inflation. En raison de la grande incertitude et des pressions potentielles sur le taux de change dues à la baisse des investissements directs étrangers et à la réduction des dépôts bancaires en devises, il est absolument nécessaire de garantir la flexibilité du taux de change afin qu'il puisse jouer son rôle d'amortisseur, et de constituer un niveau suffisant de réserves internationales. Les autorités sont conscientes de ces risques et ont donc accepté de limiter les interventions sur le marché des changes, compte tenu du très faible niveau des réserves internationales, et de suspendre le financement du budget de l'État par la BCC, afin de protéger les réserves de change. Pour accumuler des réserves de change, la BCC devrait envisager des adjudications de devises programmées, à petite échelle et transparentes.

19. **Bien que le système financier semble globalement sain à l'heure actuelle, la BCC doit impérativement continuer à préserver sa stabilité et sa solidité.** Les établissements financiers doivent absolument continuer à observer les normes de surveillance internationales, qui contribuent à protéger les intérêts des déposants et à préserver la stabilité financière. En particulier, les services du FMI ont vivement recommandé à la BCC de continuer d'appliquer des règles précises de classification des prêts et de mesurer aussi précisément que possible les prêts improductifs et les pertes potentielles. Si nécessaire, la BCC pourrait accorder plus de temps aux banques pour se conformer aux exigences prudentielles, tout en contrôlant plus étroitement la qualité de leurs actifs. La BCC doit également améliorer ses pratiques de prêteur de dernier ressort auprès des banques commerciales, en appliquant un cadre de garantie strict et transparent pour ses opérations de refinancement.

## NIVEAU D'ACCÈS ET MODALITÉS

### A. Accès et capacité à rembourser le FMI

20. **Les autorités sollicitent un deuxième décaissement au titre de la FCR, dans une fenêtre de 12 mois, pour un montant équivalant à 25 % de la quote-part du pays (266,5 millions de DTS, soit environ 364,1 millions de dollars).** Le premier décaissement au titre de la FCR, de 25 % de la quote-part, a été effectué en décembre 2019 pour répondre aux besoins urgents de financement de la balance des paiements. Les autorités sollicitent désormais un deuxième décaissement au titre de la FCR en réponse à un choc exogène et brutal, car elles ne sont pas en mesure de mettre en œuvre un programme d'une qualité donnant accès aux tranches supérieures de crédit. Elles souhaiteraient également que ce financement soit disponible dans sa totalité sous la

forme d'un soutien budgétaire. Ce décaissement apporterait un soutien opportun permettant de réorienter les priorités de dépenses en faveur de l'importation de fournitures médicales. Les difficultés de financement de la balance des paiements qui ont entraîné la demande de financement au titre de la FCR sont principalement dues à un choc exogène brutal et devraient être résolues dans les 12 à 18 mois à venir, sans modification majeure des politiques. Un protocole d'accord sera conclu entre le ministère des Finances et la BCC pour assurer le transfert des fonds et définir les modalités de remboursement du prêt.

## B. Capacité à rembourser et évaluation des sauvegardes

21. **La capacité de la RDC à honorer ses obligations envers le FMI est satisfaisante (tableau 6).** Une fois que le décaissement au titre de la FCR aura été effectué, l'encours total du crédit accordé par le FMI à la RDC à la fin 2020 équivaudra à 50,9 % de sa quote-part. Le pays est peu endetté et peut compter sur des financements concessionnels, ce qui atténue le risque lié au service de la dette. Étant donné que le financement au titre de la FCR sera utilisé intégralement à des fins de soutien budgétaire, le montant sera versé sur un compte surveillé de la BCC auprès de la BRI ; en outre, les autorités ont préparé un accord-cadre entre le gouvernement de la RDC et la BCC, qui définit leurs rôles et responsabilités respectifs pour assurer le respect des obligations financières du pays envers le FMI. Le montant total des obligations envers le FMI culminera en 2026-29, atteignant au maximum 0,8 % des exportations de biens et de services, 0,2 % du PIB et 3 % des réserves internationales brutes.

22. **La BCC s'est engagée à mettre en œuvre les réformes recommandées à la suite de la récente mission d'évaluation des sauvegardes du FMI.** Il s'agirait notamment a) de réformes de la gouvernance visant à consolider la composition du conseil d'administration et la structure du comité d'audit, conformément à la loi de 2018 sur la banque centrale, ce qui renforcera l'autonomie de la BCC ; b) d'un cadre de responsabilité financière plus solide pour améliorer les contrôles *ex ante*, la gestion des risques et les opérations monétaires ; c) d'une plus grande transparence grâce à la publication systématique et rapide des rapports d'audit et à la mise en œuvre d'une feuille de route pour l'adoption des normes IFRS ; et d) d'une amélioration notable de la qualité des données communiquées. Il est impératif que la BCC fournisse des données monétaires exactes pour que les futurs résultats obtenus dans le cadre du programme de référence puissent être évalués de manière satisfaisante<sup>4</sup>. Suivant les recommandations issues de l'évaluation des sauvegardes, la BCC s'est également engagée à faire vérifier par son auditeur externe les données monétaires de base pour les objectifs indicatifs aux dates d'évaluation du programme de référence, en se référant à leur définition dans le protocole d'accord technique, et ce, préalablement aux revues du programme de référence. Les services du FMI ont vivement encouragé la BCC à faire tout son possible pour combler ces lacunes.

<sup>4</sup> Le réexamen formel des première et deuxième dates d'évaluation pour le programme de référence est prévu dans les prochaines semaines. Les relevés SWIFT montrent que la BCC a respecté la mesure préalable établie pour décembre 2019 dans l'accord au titre de la FCR, en virant plus de 160 millions de dollars à l'étranger.

## APPRÉCIATION PAR LES SERVICES DU FMI

23. **La RDC subit un choc sévère provoqué par la pandémie de COVID-19.** Les perspectives économiques à court terme se sont rapidement dégradées en raison de la chute des cours des minerais et du ralentissement de l'activité économique causé par les mesures prises par les autorités pour freiner l'épidémie.
24. **Les services du FMI saluent la réaction rapide des autorités pour endiguer la propagation du virus et limiter son impact.** Ils approuvent également les modifications que les autorités ont rapidement apportées à leur politique économique, dont la décision du gouvernement de faire porter le choc sur le budget, ainsi que les mesures annoncées par la BCC.
25. **Les autorités restent attachées à assurer la viabilité des finances publiques et de la dette à moyen terme.** Elles cherchent à obtenir des financements concessionnels auprès de leurs partenaires pour le développement, afin de combler l'important écart budgétaire résultant des considérables pertes de recettes et de l'augmentation des dépenses de santé, tout en préservant la viabilité de la dette. Un test de résistance reproduisant l'impact de la pandémie sur l'économie congolaise indique que le risque de surendettement reste modéré, même si les perspectives économiques se sont considérablement dégradées.
26. **La politique monétaire doit continuer à suivre de près l'évolution de l'inflation, et le taux de change doit pouvoir fluctuer pour absorber les chocs.** Cela permettrait de renforcer le cadre de politique monétaire fondé sur les taux d'intérêt, qui en est à ses débuts. Malgré le récent abaissement de son taux directeur pour apporter des liquidités au système financier, la BCC doit être prête à adopter une politique monétaire plus restrictive à mesure que les pressions inflationnistes se font jour, et adopter une politique de communication claire, axée sur les données, pour mieux orienter les anticipations des marchés. La BCC doit également cesser de financer le budget de l'État, pour lui permettre de préserver ses faibles réserves de change, tout en limitant la création monétaire et ses probables effets inflationnistes. Les interventions sur le marché des changes doivent être évitées étant donné le peu de réserves disponibles.
27. **Dans ce contexte, les services du FMI appuient la demande des autorités concernant un décaissement au titre de la facilité de crédit rapide pour un montant de 266,5 millions de DTS (25 % de la quote-part du pays).** Les services du FMI fondent leur appréciation sur l'ampleur de l'impact de la pandémie, sur les politiques actuelles et futures des autorités pour faire face à ce choc externe, sur les besoins urgents de financement de la balance des paiements, et sur la volonté politique des autorités de garantir la viabilité budgétaire, ce qui permettra de réduire les risques.

**Tableau 1. République démocratique du Congo : principaux indicateurs économiques et financiers, 2018–22**

	2018	2019	2020		2021	2022
	Prél.	Proj.	Prog. de réf.	Proj.	Proj.	
(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)						
<b>PIB et prix</b>						
PIB réel	5.8	4.4	3.2	-2.2	3.5	4.5
PIB extractif	16.9	1.0	-2.4	-5.3	3.5	4.3
PIB non-extractif	1.9	5.7	5.4	-1.1	3.6	4.5
Déflateur du PIB	29.8	3.0	5.7	9.3	10.4	6.8
Prix à la consommation, moyenne sur la période	29.3	4.8	5.0	11.0	10.5	7.0
Prix à la consommation, fin de période	7.2	5.5	5.0	12.0	9.0	6.5
<b>Secteur extérieur</b>						
Exportations, f.à.b. (en dollars)	38.3	-19.5	-5.4	-17.8	5.5	16.0
Importations, f.à.b. (en dollars)	32.0	-15.6	0.1	-12.0	2.0	11.6
Volume des exportations	22.2	-2.5	-5.4	-7.2	3.6	18.8
Volume des importations	29.8	-15.1	-0.3	-5.3	2.0	10.0
Termes de l'échange	7.1	-10.0	-1.2	-6.9	0.2	0.1
(variation annuelle en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)						
<b>Monnaie et crédit</b>						
Avoirs extérieurs nets	9.6	14.1	6.2	3.8	11.8	7.4
Avoirs intérieurs nets	20.8	15.3	0.5	0.4	5.4	4.3
Crédit intérieur	18.5	16.7	0.3	3.6	6.9	5.2
<i>Dont</i> : crédit net accordé à l'État	1.4	5.4	3.2	1.7	1.7	1.4
crédit au secteur privé	20.3	6.7	-2.9	1.9	5.1	3.8
Monnaie au sens large	30.1	28.9	6.6	4.3	17.3	11.6
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)						
<b>Finances de l'administration centrale</b>						
Recettes et dons	11.1	10.9	12.7	11.2	13.4	14.1
Recettes	10.0	10.1	11.3	9.8	10.1	10.9
Dons	1.1	0.8	1.4	1.4	3.3	3.2
Dépenses	11.1	12.9	13.3	12.3	13.7	14.2
Solde budgétaire global (base engagements)	0.0	-2.1	-0.6	-1.2	-0.3	-0.1
Solde budgétaire global hors ressources naturelles	-3.2	-4.1	-2.7	-3.0	-3.8	-4.1
<b>Investissement et épargne</b>						
Épargne nationale brute	8.1	8.4	9.2	6.1	9.3	10.9
État	-1.0	-4.1	-1.3	-2.2	-2.7	-2.1
Hors État	9.1	12.5	10.6	8.3	12.0	12.9
Investissement	11.7	12.6	13.5	11.3	12.9	14.0
État	1.7	2.2	3.0	2.4	3.0	3.4
Hors État	10.0	10.4	10.5	8.9	9.9	10.6
<b>Balance des paiements</b>						
Exportations de biens et services	34.1	26.1	23.5	22.3	22.6	24.8
Importations de biens et services	37.7	29.9	26.9	27.3	26.9	28.3
Solde courant, transferts compris	-3.5	-4.2	-4.3	-5.4	-4.0	-3.7
Solde courant, hors transferts	-5.2	-4.5	-5.6	-6.5	-6.9	-6.3
Solde global	0.5	-1.1	0.6	0.0	0.0	0.0
Réserves officielles brutes (en millions de dollars)	633	934	1,078	765	1,053	1,524
Réserves officielles brutes (en semaines d'importations)	2.3	4.3	4.2	3.6	4.3	5.9
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)						
<b>Dettes publiques extérieures</b>						
Encours total, FMI compris	13.7	14.4	13.8	13.9	13.5	12.1
Obligations prévues au titre du service de la dette (en millions de dollars)	224	637	632	710	757	750
En pourcentage des exportations de biens et services	1.4	4.9	5.1	6.6	6.7	5.7
En pourcentage des recettes de l'État	4.8	12.7	10.6	15.1	15.0	13.0
<b>Taux de change (CDF pour 1 dollar)</b>						
Moyenne de la période	1,624	...	...	...	...	...
Fin de la période	1,636	...	...	...	...	...
<b>Pour mémoire :</b>						
PIB nominal (en milliards de CDF)	76,496	82,238	89,806	87,900	100,466	112,142
PIB nominal (en millions de dollars)	47,099	49,841	52,591	47,993	50,095	52,952

Sources : autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

**Tableau 2a. République démocratique du Congo : opérations financières de l'administration centrale, 2017–20**  
(en milliards de CDF)

	2017	2018	2019	2020	
	Effectif	Prél.	Proj.	Prog. de réf.	Proj.
	(en milliards de CDF, sauf indication contraire)				
<b>Recettes et dons</b>	<b>6,538</b>	<b>8,484</b>	<b>8,935</b>	<b>11,409</b>	<b>9,811</b>
<b>Recettes <sup>1/</sup></b>	<b>5,443</b>	<b>7,633</b>	<b>8,295</b>	<b>10,189</b>	<b>8,585</b>
Recettes fiscales	4,284	5,673	5,683	7,028	5,957
Impôt sur le revenu	1,584	2,762	2,652	3,060	2,270
Personnes physiques	330	1,015	853	1,810	1,261
Sociétés	1195	1582	1679	1,087	845
Autres impôts non classifiables sur le revenu, les bénéficiaires et les plus-values	59	165	120	163	163
Taxes sur les biens et services	1,631	2,333	2,352	2,979	2,828
Taxe sur la valeur ajoutée/taxe sur le chiffre d'affaires	1,238	1,706	1,827	2,595	2,437
Accises	393	627	526	384	391
Taxes sur les transactions et les échanges internationaux	1,070	578	678	989	860
Recettes non fiscales	1,159	1,960	2,053	3,161	2,628
Recettes tirées des ressources naturelles et des télécommunications	346	903	918	1,173	859
Redevances minières	75	389	406	277	243
Redevances et rente pétrolières	103	240	174	257	128
Télécommunications	114	188	267	435	351
Dividendes des entreprises publiques	54	86	71	203	136
Droits perçus par les ministères sectoriels	407	471	271	584	390
Comptes et budgets spéciaux	404	516	782	1,292	1,292
<b>Dons</b>	<b>1,095</b>	<b>851</b>	<b>640</b>	<b>1,220</b>	<b>1,225</b>
Dons-projets	1,050	851	640	921	987
Soutien budgétaire	45	0	0	299	238
<b>Dépenses</b>	<b>5,783</b>	<b>8,521</b>	<b>10,622</b>	<b>11,915</b>	<b>10,835</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>4,080</b>	<b>6,041</b>	<b>8,677</b>	<b>9,057</b>	<b>8,561</b>
Traitements	2,084	2,705	3,574	4,392	4,912
Intérêts échus	152	322	307	350	482
Extérieurs	32	39	145	24	155
Intérieurs	120	283	162	327	327
Biens et services	954	1,621	1,657	1,783	1,152
Subventions et autres transferts courants	890	1,394	3,138	2,532	2,015
Subventions (dont remboursements de TVA)	360	704	2,205	1,037	622
Transferts à d'autres échelons de l'administration nationale	126	174	151	204	102
Comptes et budgets spéciaux	404	516	782	1,292	1,292
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>1,301</b>	<b>1,288</b>	<b>1,798</b>	<b>2,707</b>	<b>2,123</b>
Financées sur ressources extérieures	1,071	872	1,011	1,479	1,543
Financées sur ressources intérieures	230	416	787	1,229	580
<b>Dépenses exceptionnelles <sup>1</sup></b>	<b>402</b>	<b>1,191</b>	<b>147</b>	<b>151</b>	<b>151</b>
<b>Solde budgétaire global (base engagements)</b>	<b>754</b>	<b>-37</b>	<b>-1,687</b>	<b>-506</b>	<b>-1,024</b>
Variation des arriérés intérieurs (remboursement = -)	44	97	587	0	-121
<b>Solde budgétaire intérieur (base caisse)</b>	<b>807</b>	<b>121</b>	<b>-583</b>	<b>-224</b>	<b>-673</b>
<b>Solde budgétaire global (base caisse)</b>	<b>798</b>	<b>60</b>	<b>-1,100</b>	<b>-506</b>	<b>-1,146</b>
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>-523</b>	<b>136</b>	<b>94</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Financement</b>	<b>-276</b>	<b>-196</b>	<b>966</b>	<b>506</b>	<b>1,146</b>
Financement intérieur (système bancaire)	4	108	1,030	350	212
Financement extérieur	-279	-303	-64	156	934
Prêts budgétaires	0	0	0	0	901
Prêts-projets	21	21	372	557	556
Amortissement de la dette extérieure	-301	-325	-435	-401	-523
<i>Pour mémoire :</i>					
Produit intérieur brut (en milliards de CDF)	55,676	76,496	82,238	89,806	87,900
Produit intérieur brut (en millions de dollars)	37,615	47,099	49,841	52,591	47,993
Cumul des obligations financières intérieures impayées <sup>2</sup>	5303	5400	4817	4,649	4651

Sources : autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Pour l'essentiel, dépenses liées à la sécurité et aux élections.

<sup>2</sup> Remboursements de TVA en souffrance et autres arriérés (cumul).

**Tableau 2b. République démocratique du Congo : opérations financières de l'administration centrale, 2017–20**  
(en pourcentage du PIB)

	2017	2018	2019	2020	
	Effectif	Prél.	Proj.	Prog. de réf.	Proj.
	(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)				
<b>Recettes et dons</b>	<b>11.7</b>	<b>11.1</b>	<b>10.9</b>	<b>12.7</b>	<b>11.2</b>
<b>Recettes</b>	<b>9.8</b>	<b>10.0</b>	<b>10.1</b>	<b>11.3</b>	<b>9.8</b>
Recettes fiscales	7.7	7.4	6.9	7.8	6.8
Impôt sur le revenu	2.8	3.6	3.2	3.4	2.6
Personnes physiques	0.6	1.3	1.0	2.0	1.4
Sociétés	2.1	2.1	2.0	1.2	1.0
Autres impôts non classifiables sur le revenu, les bénéfices	0.1	0.2	0.1	0.2	0.2
Taxes sur les biens et services	2.9	3.0	2.9	3.3	3.2
Taxe sur la valeur ajoutée/taxe sur le chiffre d'affaires	2.2	2.2	2.2	2.9	2.8
Accises	0.7	0.8	0.6	0.4	0.4
Taxes sur les transactions et les échanges internationaux	1.9	0.8	0.8	1.1	1.0
Recettes non fiscales	2.1	2.6	2.5	3.5	3.0
Recettes tirées des ressources naturelles et des télécommunica	0.6	1.2	1.1	1.3	1.0
Redevances minières	0.1	0.5	0.5	0.3	0.3
Redevances et rente pétrolières	0.2	0.3	0.2	0.3	0.1
Télécommunications	0.2	0.2	0.3	0.5	0.4
Dividendes des entreprises publiques	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2
Droits perçus par les ministères sectoriels	0.7	0.6	0.3	0.6	0.4
Comptes et budgets spéciaux	0.7	0.7	1.0	1.4	1.5
<b>Dons</b>	<b>2.0</b>	<b>1.1</b>	<b>0.8</b>	<b>1.4</b>	<b>1.4</b>
Dons-projets	1.9	1.1	0.8	1.0	1.1
Soutien budgétaire	0.1	0.0	0.0	0.3	0.3
<b>Dépenses</b>	<b>10.4</b>	<b>11.1</b>	<b>12.9</b>	<b>13.3</b>	<b>12.3</b>
<b>Dépenses courantes</b>	<b>7.3</b>	<b>7.9</b>	<b>10.6</b>	<b>10.1</b>	<b>9.7</b>
Traitements	3.7	3.5	4.3	4.9	5.6
Intérêts échus	0.3	0.4	0.4	0.4	0.5
Extérieurs	0.1	0.1	0.2	0.0	0.2
Intérieurs	0.2	0.4	0.2	0.4	0.4
Biens et services	1.7	2.1	2.0	2.0	1.3
Subventions et autres transferts courants	1.6	1.8	3.8	2.8	2.3
Subventions (dont remboursements de TVA)	0.6	0.9	2.7	1.2	0.7
Transferts à d'autres échelons de l'administration nationale	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1
Comptes et budgets spéciaux	0.7	0.7	1.0	1.4	1.5
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>2.3</b>	<b>1.7</b>	<b>2.2</b>	<b>3.0</b>	<b>2.4</b>
Financées par des sources extérieures	1.9	1.1	1.2	1.6	1.8
Financées par des sources intérieures	0.4	0.5	1.0	1.4	0.7
<b>Dépenses exceptionnelles</b> <sup>1</sup>	<b>0.7</b>	<b>1.6</b>	<b>0.2</b>	<b>0.2</b>	<b>0.2</b>
<b>Solde budgétaire global (base engagements)</b>	<b>1.4</b>	<b>0.0</b>	<b>-2.1</b>	<b>-0.6</b>	<b>-1.2</b>
Variation des arriérés intérieurs (remboursement = -)	0.1	0.1	0.7	0.0	-0.1
<b>Solde budgétaire intérieur (base caisse)</b>	<b>1.4</b>	<b>0.2</b>	<b>-0.7</b>	<b>-0.2</b>	<b>-0.8</b>
<b>Solde budgétaire global (base caisse)</b>	<b>1.4</b>	<b>0.1</b>	<b>-1.3</b>	<b>-0.6</b>	<b>-1.3</b>
<b>Erreurs et omissions</b>	<b>-0.9</b>	<b>0.2</b>	<b>0.1</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>
<b>Financement</b>	<b>-0.5</b>	<b>-0.3</b>	<b>1.2</b>	<b>0.6</b>	<b>1.3</b>
Financement intérieur	0.0	0.1	1.3	0.4	0.2
Financement extérieur	-0.5	-0.4	-0.1	0.2	1.1
Prêts budgétaires	0.0	0.0	0.0	0.0	1.0
Prêts-projets	0.0	0.0	0.5	0.6	0.6
Amortissement de la dette extérieure	-0.5	-0.4	-0.5	-0.4	-0.6
<i>Pour mémoire :</i>					
Produit intérieur brut (en milliards de CDF)	55,676	76,496	82,238	89,806	87,900
Produit intérieur brut (en millions de dollars)	37,615	47,099	49,841	52,591	47,993
Cumul des obligations financières intérieures impayées <sup>2</sup>	9.5	7.1	5.9	5	5.3

Sources : autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

<sup>1</sup> Compensation pour 2019 comprise.

<sup>2</sup> Remboursements de TVA en souffrance et autres arriérés (cumul).

**Tableau 3. République démocratique du Congo : situation monétaire, 2017–20**

(en milliards de CDF, sauf indication contraire)

	2017	2018	2019	2020
	Effectif	Prél.	Prél.	Proj.
<b>Situation de la banque centrale :</b>				
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>-562</b>	<b>-348</b>	<b>-342</b>	<b>-359</b>
Créances sur les non-résidents	956	1,035	1,562	1,467
Engagements envers les non-résidents	-1,518	-1,383	-1,905	-1,826
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>2,551</b>	<b>2,831</b>	<b>3,382</b>	<b>3,530</b>
Créances nettes sur l'État	360	593	1,140	1,140
Créances sur les banques créatrices de monnaie	661	647	903	903
Autres postes, net	1,512	1,565	1,321	1,465
<b>Monnaie centrale</b>	<b>1,984</b>	<b>2,483</b>	<b>3,040</b>	<b>3,171</b>
<b>Situation monétaire :</b>				
<b>Avoirs extérieurs nets</b>	<b>2,651</b>	<b>3,375</b>	<b>4,759</b>	<b>5,239</b>
Banque centrale	-562	-348	-342	-359
Banques commerciales	3,212	3,722	5,101	5,599
<b>Avoirs intérieurs nets</b>	<b>4,884</b>	<b>6,449</b>	<b>7,952</b>	<b>8,002</b>
Crédit intérieur	3,266	4,664	6,296	6,753
Crédit net à l'État	264	372	904	1,116
Crédit à l'économie	3,002	4,292	5,393	5,638
Autres postes, nets	1,618	1,785	1,656	1,249
<b>Monnaie au sens large (M2)</b>	<b>7,535</b>	<b>9,801</b>	<b>12,633</b>	<b>13,179</b>
Monnaie au sens étroit (M1)	1,966	2,382	2,802	3,120
Circulation fiduciaire	1,355	1,560	1,773	1,981
Dépôts à vue	610	822	1,029	1,139
Quasi-monnaie	5,569	7,419	9,831	10,058
Dépôts à terme en monnaie nationale	46	46	66	399
Dépôts en devises	5,523	7,373	9,765	9,660
(Variation annuelle en pourcentage)				
Avoirs extérieurs nets	138.4	27.3	41.0	10.1
Avoirs intérieurs nets	17.3	32.0	23.3	0.6
Crédit intérieur	4.2	45.3	33.7	3.8
Crédit net à l'État	1.4	40.7	143.1	23.4
Crédit au secteur privé	1.3	56.3	15.4	5.0
Autres postes, nets	49.1	10.4	-7.2	-24.6
Monnaie au sens large (M2)	42.8	30.1	28.9	4.3
(Variation annuelle en pourcentage de la monnaie au sens large en début de période)				
Avoirs extérieurs nets	29.2	9.6	14.1	3.8
Avoirs intérieurs nets	13.6	20.8	15.3	0.4
Crédit intérieur	3.5	18.5	16.7	3.6
Crédit net à l'État	0.1	1.4	5.4	1.7
Crédit au secteur privé	0.6	20.3	6.7	1.9
Crédit aux entreprises parapubliques	0.1	1.4	5.4	1.7
Autres postes, net	10.1	2.2	-1.3	-3.2
Monnaie au sens large (M2)	42.8	30.1	28.9	4.3
<i>Pour mémoire :</i>				
PIB nominal (en milliards de CDF)	55,676	76,496	82,238	87,900
Vitesse de circulation (PIB/monnaie au sens large)	7.4	7.8	6.5	6.7
Dépôts en devises (en pourcentage de M2)	73.3	75.2	77.3	73.3
Dépôts en devises (en pourcentage du total des dépôts)	89.4	89.5	89.9	86.3
Avoirs intérieurs nets de la BCC (en milliards de CDF)	2,551	2,831	3,382	3,530
Monnaie centrale (en milliards de CDF)	1,984	2,483	3,040	3,171

Sources : autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 4. République démocratique du Congo : balance des paiements, 2017–20

	2017	2018	2019	2020
		Eff.	Est.	Proj.
(en millions de dollars, sauf indication contraire)				
<b>Solde des transactions courantes</b>	-1,241	-1,650	-2,074	-2,605
Solde des biens	208	994	224	-538
Exportations de biens	11,548	15,967	12,856	10,574
Importations de biens	11,340	14,973	12,632	11,112
Solde des services	-1,615	-2,687	-2,118	-1,842
Revenu primaire	-1,081	-1,687	-1,439	-1,429
Revenu secondaire	1,246	1,729	1,259	1,204
<b>Solde du compte de capital</b>	465	437	147	520
<b>Prêts nets(+)/Emprunts nets(-)</b>	-776	-1,213	-1,927	-2,086
<b>Solde du compte d'opérations financières</b>	-844	-1,442	-1,400	-2,086
Investissements de portefeuille	11	38	70	38
Investissements directs	-1,048	-1,408	-1,627	-1,608
Engagements au titre des investissements directs	1,048	1,408	1,627	1,608
Instruments financiers dérivés	0	0	0	0
Autres investissements	227	-129	-145	-347
<b>Avoirs de réserve</b>	-33	56	301	-169
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	-67	-229	527	0
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)				
<b>Solde des transactions courantes</b>	-3.3	-3.5	-4.2	-5.4
Solde des biens	0.6	2.1	0.5	-1.1
Exportations de biens	30.7	33.9	25.8	22.0
Importations de biens	30.1	31.8	25.3	23.2
Solde des services	-4.3	-5.7	-4.2	-3.8
Revenu primaire	-2.9	-3.6	-2.9	-3.0
Revenu secondaire	3.3	3.7	2.5	2.5
<b>Solde du compte de capital</b>	1.2	0.9	0.3	1.1
<b>Prêts nets(+)/Emprunts nets(-)</b>	-2.1	-2.6	-3.9	-4.3
<b>Solde du compte d'opérations financières</b>	-2.2	-3.1	-2.8	-4.3
Investissements de portefeuille	0.0	0.1	0.1	0.1
Investissements directs	-2.8	-3.0	-3.3	-3.4
Engagements au titre des investissements directs	2.8	3.0	3.3	3.4
Instruments financiers dérivés	0.0	0.0	0.0	0.0
Autres investissements	0.6	-0.3	-0.3	-0.7
<b>Avoirs de réserve</b>	-0.1	0.1	0.6	-0.4
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	-0.2	-0.5	1.1	0.0
<b>Pour mémoire :</b>				
Réserves brutes	600.7	632.8	933.9	765.3
dont : financement du FMI	91.8	93.8	-327.2	-321.0
Réserves brutes (en semaines d'importations, hors aide ext.)	1.9	2.3	4.3	3.6
PIB nominal (en millions de dollars)	37,615.1	47,099.4	49,841.1	47,993.3

Sources : autorités congolaises ; estimations et projections des services du FMI.

**Tableau 5. République démocratique du Congo : indicateurs de solidité financière, sept. 2017-déc. 2019**

	2017	2018	mars-19	juin-19	sept.-19	déc.-19
<b>Adéquation du capital</b>						
Fonds propres réglementaires/actifs pondérés en fonction des risques	16.0	13.7	13.9	13.8	13.9	14.1
<b>Qualité des actifs</b>						
Prêts improductifs/prêts bruts	16.1	13.8	13.0	13.2	16.1	19.4
<b>Recettes et rentabilité</b>						
Rendement des actifs (revenu net/total des actifs)	-0.1	1.1	1.7	1.8	1.4	1.0
Marge d'intérêt/revenu brut	35.4	35.5	40.1	38.4	38.7	38.0
<b>Liquidité</b>						
Actifs liquides/total des dépôts et des passifs à court terme	125.6	67.2	68.9	71.9	76.0	76.0
<b>Sensibilité au risque de marché</b>						
Prêts libellés en devises/total des prêts	93.7	90.0	92.7	91.8	91.5	90.3

Source : Banque centrale du Congo (BCC).

**Tableau 6. République démocratique du Congo : indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2020–30**

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
<b>Total des obligations au titre du crédit en cours et à venir</b>											
Total des obligations (en millions de DTS)	32.3	10.2	0.3	0.3	0.3	80.2	106.9	106.9	106.9	106.9	26.9
Principal	29.7	9.9	0.0	0.0	0.0	80.0	106.6	106.6	106.6	106.6	26.7
Charges et intérêt <sup>1</sup>	2.6	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Total des obligations (en millions de dollars)	44.7	14.1	0.3	0.3	0.3	112.7	150.1	150.1	150.1	150.1	37.8
En pourcentage des exportations de biens et services	0.4	0.1	0.0	0.0	0.0	0.7	0.8	0.8	0.8	0.7	0.2
En pourcentage du PIB	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.0
En pourcentage de la quote-part	3.0	1.0	0.0	0.0	0.0	7.5	10.0	10.0	10.0	10.0	2.5
En pourcentage des réserves internationales brutes	5.8	1.3	0.0	0.0	0.0	2.7	3.0	2.6	2.3	2.1	0.5
<b>Encours des crédits du FMI (fin de période)</b>											
En millions de DTS	542.9	533.0	533.0	533.0	533.0	453.1	346.5	239.9	133.3	26.7	0.0
En millions de dollars	751.8	740.7	743.1	744.9	747.4	637.5	487.5	337.5	187.5	37.5	0.0
En pourcentage des exportations de biens et services	7.0	6.6	5.7	5.2	4.6	3.7	2.7	1.8	0.9	0.2	0.0
En pourcentage du PIB	1.6	1.5	1.4	1.3	1.3	1.0	0.7	0.5	0.3	0.0	0.0
En pourcentage de la quote-part	50.9	50.0	50.0	50.0	50.0	42.5	32.5	22.5	12.5	2.5	0.0
En pourcentage de la dette extérieure totale	6.0	6.7	10.1	11.5	13.2	13.2	11.6	8.5	5.0	1.0	0.0
En pourcentage des réserves internationales brutes	98.2	70.4	48.8	30.2	21.6	15.1	9.7	5.9	2.9	0.5	0.0
<b>Pour mémoire</b>											
Exportations de biens et services (en millions de dollars)	10,720	11,306	13,112	14,273	16,119	17,037	17,916	18,859	19,822	20,847	21,938
Quote-part (en millions de DTS)	1,066	1,066	1,066	1,066	1,066	1,066	1,066	1,066	1,066	1,066	1,066
PIB (en millions de dollars)	47,993	50,095	52,952	55,919	59,152	62,554	66,070	69,785	73,748	77,998	82,557
Dette extérieure du secteur public (fin de période, en millions de dollars)	12,503	11,104	7,371	6,450	5,645	4,821	4,212	3,985	3,752	3,589	3,432
Réserves internationales brutes (en millions de dollars)	765	1,053	1,524	2,463	3,458	4,217	5,020	5,714	6,451	7,070	7,614

Sources : estimations et projections des services du FMI.

## Appendice I. Lettre d'intention

16 Avril 2020

A Madame Kristalina Georgieva  
Directrice Générale  
Fonds monétaire international  
à Washington D.C./ Etats-Unis d'Amérique

Madame la Directrice Générale,

La pandémie de COVID-19 pose un risque sanitaire majeur pour la République Démocratique du Congo (RDC). En date du 09 avril 2020, 215 personnes auraient été infectées et 20 ont succombé. La majorité des cas sont des personnes récemment rentrées de voyages à l'étranger, mais le nombre de contaminations locales augmente rapidement à raison géométrique tandis que celui des guérisons à raison arithmétique, ce qui fait craindre une propagation rapide qui pourrait submerger les ressources nationales déjà limitées en matière de soins de santé. La forte densité de population dans les zones urbaines, les conditions sanitaires préoccupantes et un système de soins de santé déjà tendu en raison d'autres épidémies meurtrières sont des sources de préoccupation.

Un plan d'intervention COVID-19 a été préparé. L'objectif poursuivi est de tout mettre en œuvre pour prévenir une épidémie générale. À cet effet, le gouvernement a pris une première série de mesures pour contrecarrer la progression de la pandémie, notamment la fermeture des frontières, l'isolement de la ville de Kinshasa du reste du pays et le confinement strict de la commune administrative de la Gombe, la suspension de l'enseignement dans les écoles et les universités ainsi que l'interdiction des rassemblements de plus de 20 personnes. Le plan d'intervention comprend des mesures pour (i) sensibiliser la population par divers moyens de communication ; (ii) enquêter et suivre les cas et les contacts ; (iii) moderniser les hôpitaux ; et (iv) acquérir des fournitures médicales essentielles. Le coût du plan mentionné est évalué à 135 millions USD. Dans le même temps, le gouvernement s'est engagé à verser sa contrepartie financière à la fondation GAVI pour l'achat de vaccins vitaux afin de protéger des millions d'enfants contre les maladies infectieuses débilitantes telles que la rougeole dont l'épidémie actuelle est la plus importante au monde.

La pandémie de COVID-19 a un impact négatif croissant sur l'économie. Pour aider à protéger la population, le gouvernement a décidé de fermer de vastes pans d'activité économique, en particulier l'industrie des services, à commencer par les restaurants et autres lieux de rassemblement. La production et les exportations minières congolaises diminueront en raison des perturbations des chaînes d'approvisionnement internationales, de la baisse de la demande mondiale ainsi que de la chute des prix des produits de base. Tout est fait pour tenter d'éviter une éventuelle décision des autorités zambiennes de fermer leur frontière avec la RDC pour le passage des minerais congolais et le pays fait face à une décision des autorités sud-africaines de fermer temporairement leurs ports au commerce. Les deux décisions paralyseraient les exportations minières de la RDC et aggraveraient l'impact économique du COVID-19 au niveau national.

Tous ces facteurs entraîneront une forte décélération de la croissance économique, une hausse de l'inflation, une augmentation du déficit budgétaire, une détérioration du déficit du compte courant extérieur et un affaiblissement des réserves internationales qui exerceraient une pression à la baisse sur le taux de change. L'augmentation du chômage qui en résulterait pourrait remettre en cause la paix sociale.

Au plan de la politique budgétaire, le Gouvernement s'est employé à respecter les engagements du programme de référence (SMP) tout en faisant face à des défis croissants. Dans ce cadre, le Gouvernement s'est engagé à réduire le déficit budgétaire et à mettre un terme aux avances de la Banque centrale. L'objectif du Gouvernement était d'augmenter les recettes, de mieux contrôler les dépenses et d'émettre des Bons du Trésor pour combler tout déficit de financement. Cependant, le COVID-19 a bouleversé ces plans, la baisse de la production minière et de l'activité globale amputant les recettes et rendant plus difficile le placement des bons du Trésor, tandis que les dépenses ont augmenté du fait de l'exécution de notre plan de riposte. Pourtant, le Gouvernement reste attaché à l'esprit et à la mise en œuvre du SMP, en particulier avec l'ancrage budgétaire du financement monétaire zéro par la Banque centrale.

Le Gouvernement poursuivra la mise en œuvre des réformes susceptibles de stimuler la mobilisation des recettes fiscales, notamment celles liées à la TVA et au renforcement du contrôle douanier, lorsque la situation se normalisera. Bien sûr, à l'issue du SMP, nous souhaitons prolonger l'engagement avec le FMI dans le cadre d'une Facilité élargie de crédit (FEC).

Pour pallier le manque de ressources, nous demanderons un transfert des recettes excédentaires des budgets annexes et fonds spéciaux au budget du pouvoir central. Dans ce cadre de

recettes diminuées, nous nous engageons également à revoir la composition de nos dépenses pour redéployer les ressources vers les secteurs critiques tels que la santé, l’approvisionnement en denrées alimentaires de première nécessité et la promotion de la pharmacopée locale.

Nous proposons de restreindre les frais de fonctionnement des ministères et institutions publiques à hauteur de 30 pourcents et de limiter les dépenses discrétionnaires.

La Banque centrale (BCC) a également pris des mesures pour atténuer l’impact de la pandémie de COVID-19 sur l’économie et le système financier :

- La BCC, tout en réaffirmant son objectif de maintien de la stabilité du niveau général des prix, a décidé d’un ensemble de mesures de soutien à l’économie. Elle a ainsi réduit son taux directeur de 150 points de base à 7.5 pourcents. Cependant, la BCC est prête à resserrer la politique monétaire pour maintenir l’inflation sous contrôle, si besoin est. Dans un contexte de grande incertitude internationale et de volatilité sur les marchés des changes, il est fondamental de permettre la flexibilité du taux de change et d’accumuler un niveau adéquat de réserves de change pour amortir les chocs extérieurs et préserver la stabilité macrofinancière. Conscientes des risques, nous avons convenu de limiter les interventions sur les marchés des changes, compte tenu du niveau très bas de nos réserves de change. Nous nous sommes aussi engagés à suspendre la monétisation du déficit public par la Banque centrale afin de protéger les réserves de change et de réduire les tensions inflationnistes.
- La BCC a aussi mis en place des mesures de soutien au secteur financier. Elle a ouvert une nouvelle facilité de liquidité de long terme (jusqu’à 24 mois) contre collatéral pour permettre aux banques commerciales de soutenir les importations et la production de produits alimentaires et de première nécessité, réduit de 200 points de base (à 0 pourcent) le ratio des réserves obligatoires sur les dépôts à vue en monnaie locale, et a décidé du report d’une réforme du montant minimal de capitaux et l’assouplissement des conditions de remboursement des prêts. Bien que le système financier semble être globalement sain à l’heure actuelle, il est impératif que les institutions financières continuent de se conformer aux normes de surveillance internationales et que les superviseurs bancaires se tiennent à un régime rigoureux de classification de la qualité des prêts. Si nécessaire, la BCC pourrait donner plus de temps aux banques pour se conformer aux exigences prudentielles, afin de faire face à une détérioration de la qualité de leur bilan. La BCC devrait également renforcer sa gestion du collatéral lors de ses opérations de refinancement aux banques commerciales, afin de limiter les risques sur son propre bilan.

Conformément aux recommandations préliminaires de la mission d’évaluation des sauvegardes, la BCC s’engage également à procéder à un audit des données monétaires clés pour les objectifs indicatifs aux dates de test du SMP, telles que définies par le protocole d’accord technique (TMU), par l’auditeur externe de la BCC avant les revues du SMP.

Pour permettre à la RDC de faire face aux conséquences du COVID- 19 et de combler le déficit de financement, nous demandons une aide financière exceptionnelle au titre de la Facilité de crédit rapide (FCR) de 266,5 millions de DTS (25% du quota). Cette aide permettra de couvrir l'écart budgétaire associé. La bonne utilisation de ces ressources sera garantie par la mise en œuvre de notre législation sur la gestion des finances publiques, mais aussi par la publication mensuelle des données d'exécution budgétaire contenues dans le plan de trésorerie pour renforcer la transparence financière. A cet effet, nous nous engageons à publier un plan de trésorerie révisé pour l'année 2020 reflétant les effets attendus de la pandémie et les ressources supplémentaires provenant des partenaires au développement. De plus, nous nous engageons à publier sur internet tous les contrats de marchés publics liés au COVID- 19 qui excèdent un montant de 12 000 dollars américains et, pour les contrats d'un montant supérieur à un million de dollars américains, à publier les informations relatives à la propriété réelle des compagnies contractantes. Nous mettrons également en œuvre un processus d'audit interne mensuel ainsi qu'un audit spécifique des dépenses liées au COVID-19 dans le cadre du contrôle annuel de la Cour des comptes, dont le rapport sera rendu public.

Afin de s'assurer de la transparence des revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles et conformément aux engagements pris avec l'ITIE dont la RDC est membre, une ordonnance présidentielle sera signée confirmant la nomination du coordinateur national de l'ITIE RDC approuvé lors du Conseil des ministres du 13 mars. En outre, les versements mensuels de la dotation de fonctionnement de l'ITIE RDC reprendront afin de permettre la reprise des travaux. Par ailleurs, l'engagement du gouvernement à lutter contre la corruption en RDC est illustré par la récente publication d'un décret portant création d'une agence anti-corruption ainsi que par l'intention de publier et de mettre en œuvre un plan d'action anti-corruption basé sur des évaluations en cours des missions de la gouvernance et de sauvegarde.

La Banque mondiale s'est engagée à fournir un soutien financier au plan de riposte COVID-19 et à mobiliser un appui d'urgence pour aider à combler tout déficit budgétaire restant. D'autres donateurs, tels que l'Union Européenne et les Etats-Unis, se sont également engagés à fournir une assistance financière. Le Gouvernement travaillera avec d'autres partenaires pour mobiliser de l'aide au secteur privé, car nous prévoyons que le confinement mettra à rude épreuve de nombreuses entreprises, qui risquent de fermer, ce qui aurait de graves conséquences sur l'emploi.

Nous demanderons que les décaissements sollicités au titre de la Facilité de crédit rapide soient effectués sur un compte contrôlé de la BCC auprès de la BRI, comme recommandé par la récente mission d'évaluation de sauvegardes de la BCC. Nous nous engageons à signer un protocole d'accord entre la Banque centrale et le Ministère des Finances sur leurs rôles et responsabilités

respectifs pour la partie qui gère les obligations financières envers le Fonds. Nous reconnaissons la pertinence des préoccupations relatives aux sauvegardes et attachons une grande importance à l'atténuation du risque de corruption et à la garantie que l'aide financière reçue soit utilisée aux fins prévues. Nous n'avons pas l'intention d'introduire des mesures ou des politiques qui exacerberaient les difficultés de balance des paiements. En outre, nous n'avons pas l'intention d'imposer de nouvelles restrictions sur les paiements et les transferts pour les transactions internationales courantes, des restrictions commerciales à des fins de balance des paiements ou des pratiques en matière de devises multiples, ni de conclure des accords de paiement bilatéraux qui sont incompatibles avec l'article VIII des Statuts du Fonds.

De plus, notre capacité à rembourser le Fonds reste adéquate. En incluant le décaissement au titre de la Facilité de crédit rapide actuellement demandé, les ratios de remboursement au PIB et aux exportations resteront gérables, atteignant respectivement 0.2 pour cent et 0.8 pour cent en 2026. De plus, nous continuerons de respecter nos obligations financières envers le FMI à échéance, ainsi que celles de nos créanciers extérieurs. La RDC n'a pas accumulé d'arriérés extérieurs à ce jour.

Le Gouvernement reste fermement déterminé à renforcer la stabilité macroéconomique et à jeter les bases d'une croissance rapide, durable et inclusive. À cet égard, nous consulterons à l'avenir le personnel du Fonds sur toute mesure destinée à atteindre ces objectifs. Enfin, nous donnons notre accord pour la publication de cette lettre d'intention et de tout autre document lié à cette demande.

Nous vous prions d'agréer, **Madame la Directrice Générale**, l'assurance de notre considération distinguée.

/s/

Déogratias Mutombo Mwana Nyembo  
Gouverneur de la Banque Centrale du Congo

/s/

Sele Yalaghuli  
Ministre des Finances



# RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

16 avril 2020

## DEMANDE DE DÉCAISSEMENT AU TITRE DE LA FACILITÉ DE CRÉDIT RAPIDE—ANALYSE DE VIABILITÉ DE LA DETTE APRÈS LE CHOC CAUSÉ PAR LA COVID-19<sup>1</sup>

Approuvé par  
**Annalisa Fedelino (FMI,  
département Afrique),  
Seán Nolan (FMI, département  
de la stratégie, des politiques  
et de l'évaluation), et  
Marcello Estevão (IDA)**

Établi par les services du Fonds monétaire international (FMI) et de l'Association internationale de développement (IDA)

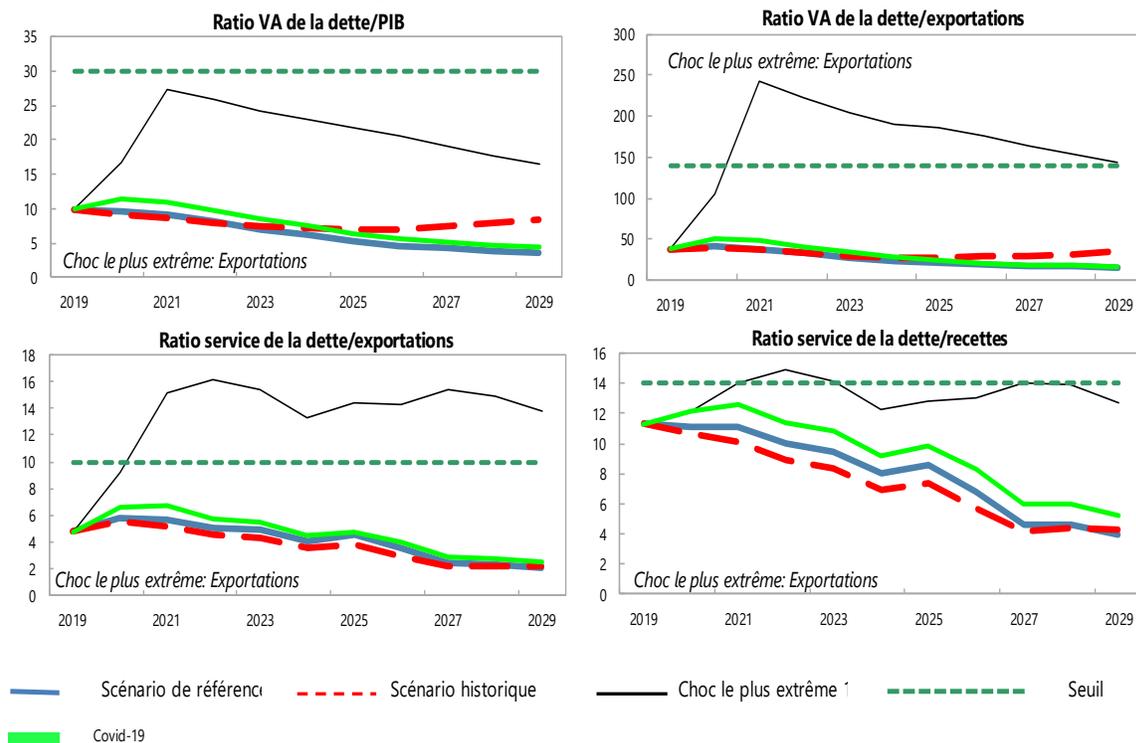
<b>Risque de surendettement extérieur</b>	<b>Modéré</b>
<b>Risque global de surendettement</b>	<b>Modéré</b>
<b>Niveau de détail de la notation du risque</b>	<b>Une certaine marge d'absorption des chocs</b>
<b>Élément d'appréciation</b>	<b>Aucun</b>

*D'après l'analyse, la dette de la République démocratique du Congo (RDC) reste viable, avec un risque modéré de surendettement résultant du choc causé par la pandémie de COVID-19. Cependant, sa capacité d'endettement demeure faible<sup>2</sup>. Le nouveau scénario de référence utilisé dans le présent document apparaît comme test de résistance dans les graphiques et tableaux ci-dessous, avec les scénarios de la précédente analyse de viabilité de la dette (AVD), effectuée en décembre 2019. Les principaux mécanismes à travers lesquels la pandémie pénalise l'économie de la RDC sont la faiblesse des cours des matières premières et des perturbations de l'offre et de la demande dans l'économie locale. Le creusement du déficit du compte courant et, surtout, la position budgétaire moins favorable dans le nouveau scénario de référence donnent lieu à des besoins de financement plus considérables. Néanmoins, les ratios classiques de la dette et du service de la dette demeurent dans les limites raisonnables, le choc étant moins extrême qu'un choc standard sur les exportations. Ces chocs reflètent les informations disponibles au moment de l'écriture du présent rapport. Compte tenu de l'évolution rapide de la crise de COVID-19, les risques de détérioration des prévisions sont très élevés.*

<sup>1</sup> Le scénario de la pandémie de COVID-19 repose sur les projections décrites dans le rapport des services du FMI, tandis que les autres scénarios, notamment la référence utilisée dans la présente annexe, reposent sur l'AVD accompagnant le rapport des services du FMI daté de décembre 2019 (voir le rapport n°19/388).

<sup>2</sup> La RDC obtient une note de 2,03 sur l'indicateur composite, ce qui correspond à une faible capacité d'endettement, comme le confirment les hypothèses des Perspectives de l'économie mondiale d'octobre 2019 et l'évaluation de la politique et des institutions nationales de 2018.

**Graphique 1. République démocratique du Congo : Indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État selon divers scénarios, 2019–29**



**Personnalisation des paramètres par défaut**

	Ampleur	Interactions
<b>Choc d'engagements</b>		
Passifs éventuels combinés	Yes	
Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.
Prix des produits de base	No	No
Financement de marché	n.a.	n.a.

**Hypothèses sur les conditions du financement additionnel résultant des tests de résistance \***

	Défaut	Défini par l'utilisateur (Personnalisés)
<b>Part de la dette marginale</b>		
External PPG MLT debt	100%	
<b>Modalités de la dette marginale</b>		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars E	1.9%	1.9%
Taux d'actualisation, dollars EU	5.0%	5.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	29	29
Période de grâce moyenne (minimum 1)	5	5

Note: "Yes" indique toute modification de la taille ou des interactions des paramètres par défaut pour les tests de résistance. "n.a." indique que le test de résistance ne s'applique pas.

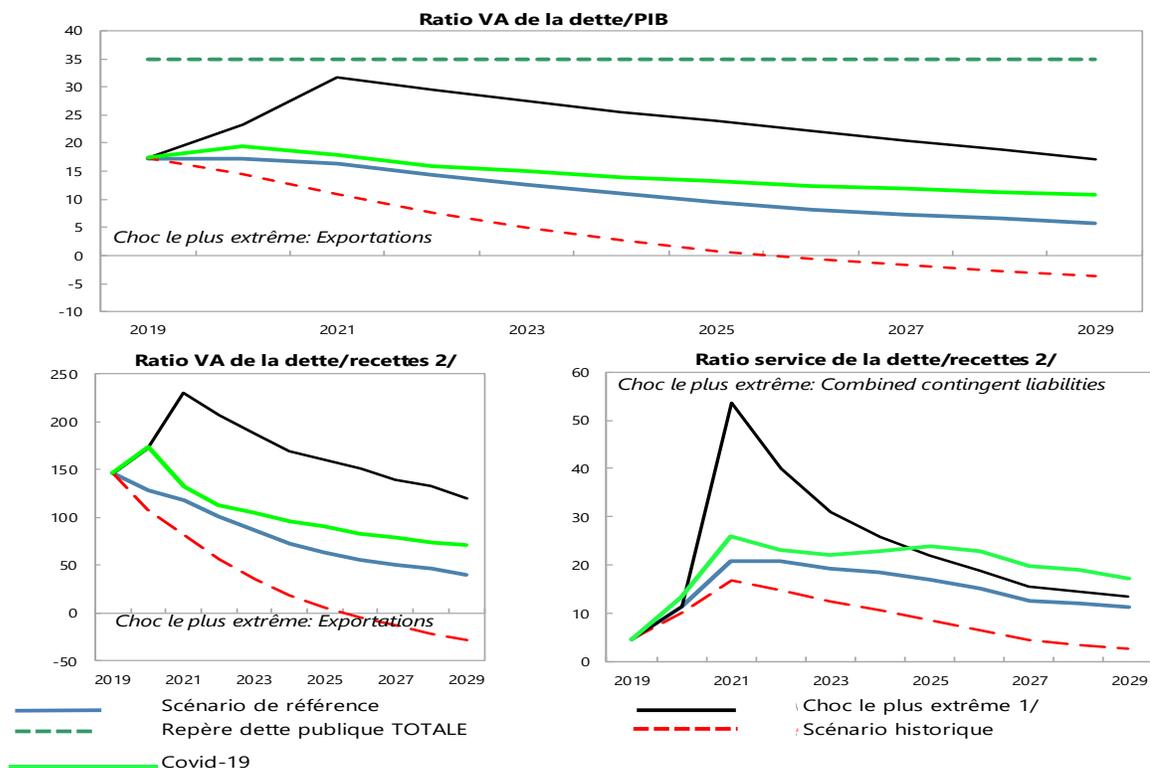
\* Note: Tous les besoins de financement supplémentaires générés par les chocs dans le cadre des tests de résistance sont supposés être couverts par la dette externe de MLT PPG dans l'AVD externe. Les termes par défaut de la dette marginale sont fondés sur des projections de référence sur 10 ans

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

2/ L'ampleur des chocs utilisés pour le test de résistance aux chocs sur les prix des produits de base est fondée sur les perspectives d'évolution des prix des produits de base établies par le Département des études du FMI.

**Graphique 2. République démocratique du Congo : Indicateurs d'endettement public selon divers scénarios 2019–29**



Hypothèses sur les conditions du financement additionnel résultant des tests de résistance *	Défaut	Défini par l'utilisateur
<b>Part de la dette marginale</b>		
Dette extérieure CGE à moyen et long terme	39%	39%
Dette intérieure à moyen et long terme	0%	0%
Dette intérieure à court terme	61%	61%
<b>Modalités de la dette marginale</b>		
<b>Dette extérieure à MLT</b>		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	1.9%	1.9%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	29	29
Période de grâce moyenne (minimum 1)	5	5
<b>Dette intérieure à MLT</b>		
Taux d'intérêt réel moyen des nouveaux emprunts	0.0%	0.0%
Échéance moyenne (y compris période de grâce)	1	1
Période de grâce moyenne	0	0
<b>Dette intérieure à court terme</b>		
Taux d'intérêt réel moyen	0.1%	0.1%

\* Note : dans le AVD publique, le financement intérieur couvre les besoins de financement additionnels résultant des chocs dans les test de résistance relevant de l'AVD publique. Par défaut, les modalités de la dette marginale sont fondées sur les projections de référence pour une période de 10 ans.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui donne le ratio le plus élevé en ou avant 2029. Le test de résistance avec un dépassement exceptionnel est lui aussi présenté (le cas échéant), mais le dépassement exceptionnel est remplacé par des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement exceptionnel s'avère le choc le plus extrême même après élimination de ce dépassement, seul ce test de résistance (avec un dépassement exceptionnel) serait présenté.

### Tableau 1. République démocratique du Congo : Cadre de viabilité de la dette extérieure, scénario de référence, 2016–39

(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections										Moyenne 8/			
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2039	Scénario	Projections
<b>Dette extérieure (nominale) 1/</b>	17.6	16.9	13.7	14.3	13.8	13.4	12.1	10.8	9.7	8.6	7.8	7.4	6.9	6.5	4.9	23.3	10.1
<i>dont : contractée ou garantie par l'État (CGE)</i>	17.6	16.9	13.7	14.3	13.8	13.4	12.1	10.8	9.7	8.6	7.8	7.4	6.9	6.5	4.9	23.3	10.1
<b>Variation de la dette extérieure</b>	4.2	-0.7	-3.2	0.6	-0.6	-0.3	-1.3	-1.3	-1.1	-1.1	-0.8	-0.5	-0.5	-0.4	-0.1	2.3	10.1
<b>Flux générateurs d'endettement net identifiés</b>	2.0	0.0	-1.5	0.0	0.3	-0.6	-1.1	-1.3	-1.1	-1.2	-1.5	-1.4	-1.6	-1.8	-2.0	-1.7	-1.0
<b>Déficit extérieur courant hors intérêts</b>	4.1	3.2	4.6	3.3	4.1	3.5	3.0	2.6	2.6	2.4	2.0	2.0	1.7	1.4	0.5	4.2	2.6
Déficit de la balance des biens et services	6.1	3.7	3.6	2.4	3.4	4.1	3.6	3.3	3.3	3.1	2.6	2.6	2.3	2.0	0.9	4.4	3.0
Exportations	32.8	31.0	34.1	26.2	23.5	23.9	24.7	25.2	25.8	24.9	24.9	24.9	24.5	24.5	16.1	24.9	24.9
Importations	38.9	34.7	37.7	28.7	26.9	28.0	28.3	28.5	29.1	28.0	27.6	27.5	26.9	26.5	17.0	28.0	27.6
Transferts courants nets (négatifs = entrées)	-3.6	-3.4	-2.6	-1.3	-1.6	-2.8	-2.9	-2.9	-2.9	-2.8	-2.8	-2.7	-2.7	-2.6	-1.9	-2.8	-2.8
<i>dont : officiels</i>	-3.2	-1.9	-0.6	-0.8	-1.4	-2.6	-2.6	-2.6	-2.7	-2.6	-2.6	-2.5	-2.5	-2.4	-1.9	-2.6	-2.6
<b>Autres flux extérieurs courants (négatifs = entrées nettes)</b>	1.6	2.8	3.5	2.2	2.3	2.2	2.3	2.2	2.2	2.1	2.1	2.1	2.1	2.0	1.5	2.1	2.1
<b>IDÉ nets (négatifs = entrées)</b>	-2.5	-2.8	-2.7	-3.2	-3.6	-3.9	-3.7	-3.5	-3.4	-3.3	-3.2	-3.2	-3.1	-3.0	-2.3	-4.0	-3.4
<b>Dynamique endogène de la dette 2/</b>	0.5	-0.4	-3.3	-0.2	-0.2	-0.3	-0.4	-0.3	-0.3	-0.3	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2	-0.4	-0.4
Contribution du taux d'intérêt nominal	0.1	0.1	0.1	0.4	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Contribution de la croissance du PIB réel	-0.3	-0.6	-0.8	-0.6	-0.4	-0.5	-0.6	-0.5	-0.5	-0.4	-0.3	-0.3	-0.3	-0.3	-0.2	-0.4	-0.4
Contribution des variations de prix et de taux de change	0.8	0.2	-2.6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
<b>Résiduel 3/</b>	2.2	-0.7	-1.7	0.7	-0.8	0.3	-0.2	-0.1	0.1	0.1	0.7	0.9	1.1	1.4	1.9	-4.8	0.4
<i>dont : financement exceptionnel</i>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Indicateurs de viabilité</b>																	
<b>VA de la dette extérieure CGE/PIB</b>	...	...	9.9	9.9	9.5	9.1	8.1	7.0	6.2	5.3	4.7	4.3	3.9	3.7	2.9	6.1	4.1
<b>VA de la dette extérieure CGE/exportations</b>	...	...	28.9	37.9	40.6	38.2	32.6	27.8	24.0	21.2	18.7	17.2	16.1	15.0	17.7	3.2	1.5
<b>Ratio service de la dette CGE/exportations</b>	2.2	1.9	1.4	4.8	5.7	5.6	5.1	4.9	4.1	4.5	3.5	2.4	2.3	2.0	1.5	0.4	1.5
<b>Ratio service de la dette CGE/recettes</b>	6.4	6.1	4.8	11.3	11.1	11.1	10.0	9.5	8.0	8.6	6.8	4.6	4.6	4.0	2.0	1.9	2.9
Total des besoins de financement bruts (milliards de dollars EU)	813.1	366.3	1084.4	690.3	951.5	541.1	328.9	184.8	161.9	149.9	-286.9	-480.1	-646.3	-949.0	-2593.4	11.9	12.5
<b>Principales hypothèses macroéconomiques</b>																	
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	2.4	3.7	5.8	4.5	3.2	3.5	4.5	4.3	4.6	4.1	4.1	4.2	4.2	4.3	5.3	6.1	4.1
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	-5.6	-1.0	18.3	1.4	2.1	1.4	1.0	1.7	1.0	1.5	1.5	1.5	1.5	1.6	1.8	3.2	1.5
Taux d'intérêt effectif (pourcentage) 4/	0.4	0.3	0.4	3.2	1.7	1.5	1.5	1.4	1.3	1.3	1.3	1.3	1.2	1.1	1.5	0.4	1.5
Croissance des exportations de biens & services (\$, en %)	14.9	-3.0	38.0	-18.7	-5.4	6.5	9.2	8.4	7.9	2.2	5.7	5.7	4.3	5.8	0.0	12.9	2.9
Croissance des importations de biens & services (\$, en %)	11.5	-8.3	36.1	-19.5	-0.9	9.0	6.8	7.0	7.7	1.7	4.0	5.6	3.6	4.6	0.4	9.6	2.7
Élément don des nouveaux emprunts du secteur public (en %)	...	...	...	24.7	23.0	37.4	49.2	43.2	40.8	39.4	40.2	40.8	41.3	40.4	34.9	...	38.2
Recettes publiques (hors dons, en pourcentage du PIB)	11.2	9.8	10.0	11.0	12.2	12.2	12.6	12.9	13.2	13.1	12.9	12.9	12.4	12.5	12.0	11.9	12.5
Flux d'aide (en milliards de dollars) 5/	1040.5	754.2	537.1	612.4	990.9	1434.2	1227.7	1298.9	1409.5	1474.9	1559.7	1649.5	1744.4	1835.2	3271.6	...	...
Financement équivalent don (en pourcentage du PIB) 6/	...	...	...	1.2	1.7	2.1	1.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	1.9	...	1.9
Financement équivalent don (en % du financement extérieur) 6/	...	...	...	46.6	62.6	70.0	88.8	88.1	88.1	87.9	88.2	88.4	88.7	88.6	89.0	...	80.5
PIB nominal (milliards de dollars EU)	36,640	37,615	47,099	49,906	52,591	55,159	58,251	61,814	65,316	69,020	72,978	77,217	81,742	86,605	162,413	...	...
Croissance du PIB nominal en dollars	-3.4	2.7	25.2	6.0	5.4	4.9	5.6	6.1	5.7	5.7	5.7	5.8	5.9	5.9	7.2	9.6	5.7
<b>Pour mémoire :</b>																	
<b>VA de la dette extérieure 7/</b>	...	...	9.9	9.9	9.5	9.1	8.1	7.0	6.2	5.3	4.7	4.3	3.9	3.7	2.9	6.1	4.1
En pourcentage des exportations	...	...	28.9	37.9	40.6	38.2	32.6	27.8	24.0	21.2	18.7	17.2	16.1	15.0	17.7	3.2	1.5
Ratio service de la dette/exportations	2.2	1.9	1.4	4.8	5.7	5.6	5.1	4.9	4.1	4.5	3.5	2.4	2.3	2.0	1.5	0.4	1.5
VA de la dette extérieure CGE (milliards de dollars EU)	...	...	4642.2	4962.8	5021.2	5033.1	4693.4	4333.3	4039.4	3652.1	3396.1	3312.4	3223.8	3177.1	4629.3	...	...
(VAT - VAT-1)/PIB-1 (en pourcentage)	...	...	...	0.7	0.1	0.0	-0.6	-0.6	-0.5	-0.6	-0.4	-0.1	-0.1	-0.1	0.1	...	...
Déficit extérieur courant hors intérêts stabilisant le ratio d'endettement	-0.2	3.9	7.8	2.7	4.6	3.8	4.4	3.9	3.6	3.5	2.8	2.4	2.2	1.8	0.6	...	...

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Comprend à la fois la dette extérieure des secteurs public et privé.

libellée en monnaie locale dans la dette extérieure totale.

3/ Inclut le financement exceptionnel (c'est-à-dire les variations des arriérés et l'allègement de la dette); les variations des avoirs extérieurs bruts et les ajustements de valeur. Pour les projections, comprend en outre la contribution des variations de prix et de taux de change.

4/ Charges d'intérêt de l'exercice en cours divisées par le stock de la dette de la période précédente.

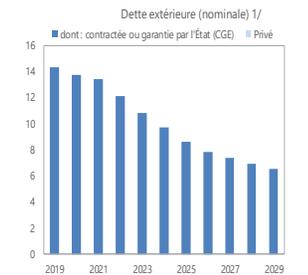
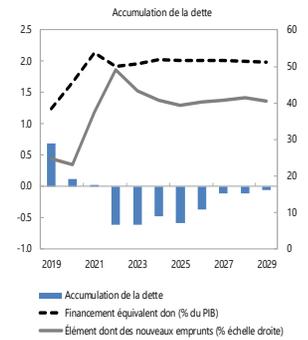
5/ Il s'agit des dons, des prêts concessionnels et de l'allègement de la dette.

6/ Le financement équivalent don inclut les dons accordés à l'État directement et sous la forme des nouveaux emprunts (différence entre la valeur faciale et la VA de la nouvelle dette).

7/ On suppose que la VA de la dette du secteur privé est équivalente à sa valeur faciale.

8/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

Définition de la dette extérieure/intérieure	Residency-based
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	No



## Tableau 2. République démocratique du Congo: Cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2016–39

(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Effectif			Projections							Moyenne 6/	
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2029	Scénario historique	Projections
<b>Dette du secteur public 1/</b>	17.6	16.9	20.3	21.3	21.2	20.3	18.1	16.2	14.3	8.5	23.9	14.9
<b>dont : libellée en devises</b>	17.6	16.9	13.7	14.3	13.8	13.4	12.1	10.8	9.7	6.5	23.3	10.1
Variation de la dette du secteur public	4.2	-0.7	3.4	1.0	-0.1	-0.9	-2.1	-1.9	-2.0	-0.9	-4.8	-1.5
<b>Flux générateurs d'endettement identifiés</b>	3.3	-3.6	-4.6	1.2	-1.7	-1.4	-1.9	-1.9	-1.9	-1.5	-4.8	-1.5
<b>Déficit primaire</b>	0.2	-1.6	-0.4	1.8	-0.6	-0.4	-0.9	-0.8	-1.1	-1.0	-1.9	-0.7
Recettes et dons	14.0	11.7	11.1	11.8	13.5	13.8	14.3	14.7	15.1	14.3	14.4	14.2
dont : dons	2.8	2.0	1.1	0.8	1.4	1.6	1.7	1.8	1.8	1.8	12.4	13.5
Dépenses primaires (hors intérêts)	14.2	10.1	10.7	13.6	12.9	13.4	13.4	13.8	14.0	13.3		
<b>Dynamique automatique de la dette</b>	3.1	-2.0	-4.2	-0.5	-1.1	-1.0	-1.0	-1.0	-0.8	-0.5		
Contribution de l'écart de taux d'intérêt/croissance	-0.4	-0.9	-1.2	-0.9	-1.1	-1.1	-1.2	-1.0	-0.9	-0.5		
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	-0.1	-0.2	-0.3	0.0	-0.4	-0.4	-0.3	-0.3	-0.2	-0.1		
dont : contribution de la croissance du PIB réel	-0.3	-0.6	-0.9	-0.9	-0.7	-0.7	-0.9	-0.7	-0.7	-0.4		
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	3.5	-1.1	-3.0	...	...	...	...	...	...	...		
<b>Autres flux générateurs d'endettement identifiés</b>	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Produit des privatisations (néгатif)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Allègement de la dette (Initiative PPTe et autres)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
Autres (à préciser, par ex, recapitalisation bancaire)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		
<b>Résiduel</b>	0.9	2.9	8.0	0.2	1.6	0.5	-0.1	0.0	0.1	0.6	-1.1	0.5
<b>Indicateurs de viabilité</b>												
<b>VA de la dette du secteur public 2/</b>	...	...	16.5	17.2	17.3	16.3	14.3	12.7	10.9	5.8		
<b>Ratio VA de la dette public/recettes et dons (en %)</b>	...	...	148.8	145.9	127.9	118.0	100.4	86.3	72.5	40.6		
<b>Ratio service de la dette/recettes et dons (en %) 3/</b>	5.1	5.1	4.3	4.7	11.3	20.8	20.7	19.4	18.5	11.3		
Besoin de financement brut 4/	0.9	-1.0	0.1	2.3	0.9	2.5	2.1	2.0	1.7	0.6		
<b>Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires</b>												
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	2.4	3.7	5.8	4.5	3.2	3.5	4.5	4.3	4.6	4.3	6.1	4.1
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	0.4	0.4	0.4	3.2	1.7	1.5	1.5	1.4	1.3	1.2	0.4	1.6
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	-3.8	-29.8	-22.7	-2.9	-5.3	-3.9	-3.4	-3.9	-3.0	-3.0	-11.6	-3.5
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	26.8	-6.7	-19.0	...	...	...	...	...	...	...	-1.8	...
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	4.3	43.1	29.8	3.0	5.7	4.9	4.6	5.3	4.5	5.1	15.4	4.9
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigée du déflateur du PIB, en %)	-14.2	-26.1	12.1	32.3	-2.1	7.5	4.7	7.7	5.6	5.0	4.0	6.5
Déficit primaire stabilisant le ratio dette/PIB 5/	-4.0	-0.9	-3.7	0.7	-0.6	0.5	1.3	1.0	0.9	-0.1	-2.9	0.4
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0		

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Indiquer la couverture du secteur public: Administration centrale, administrations d'États fédérés et administrations locales/Dette garantie par l'État/Dette non garantie des entreprises publiques. Définition de la dette extérieure/intérieure

2/ Le ratio VA de la dette extérieure par rapport au PIB dans l'AVD publique diffère de l'AVD externe, l'ampleur des différences dépendant des projections de taux de change.

3/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme.

4/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente et autres flux générateurs ou réducteurs d'endettement.

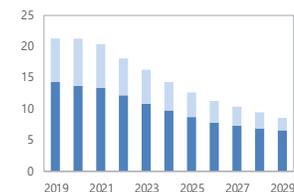
5/ Déficit primaire moins variation du ratio dette publique/PIB (-): excédent primaire), qui stabiliserait le ratio de la dette uniquement dans l'année en question.

6/ Les moyennes historiques et les écarts types sont généralement calculés sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles.

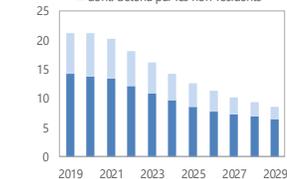
Définition de la dette extérieure/intérieure	Residency-based
Existe-t-il une grande différence entre les deux critères?	No

Dette du secteur public 1/

■ dont: en monnaie nationale  
■ dont: en monnaie étrangère



■ dont: détenu par les résidents  
■ dont: détenu par les non-résidents



**Tableau 3. République démocratique du Congo: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs de dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2019–29**

(en pourcentage)

	Projections 1/										
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Ratio VA de la dette/PIB</b>											
<b>Scénario de référence</b>	10	10	9	8	7	6	5	5	4	4	4
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	10	9	9	8	8	7	7	7	7	8	9
A2. Scénario de rechange : Covid-19	10	11	11	10	9	8	6	6	5	5	5
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	10	10	10	9	8	7	6	5	5	4	4
B2. Solde primaire	10	11	12	12	11	11	10	9	9	8	8
B3. Exportations	10	17	27	26	24	23	22	21	19	18	17
B4. Autres flux 3/	10	11	12	11	10	9	8	8	7	7	6
B5. Dépréciation	10	12	9	8	7	6	5	4	3	3	3
B6. Combinaison de B1-B5	10	15	15	13	12	11	10	9	8	8	7
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	10	11	12	12	11	10	9	9	8	8	8
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	10	11	12	11	10	9	8	7	6	6	5
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Seuil</b>	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
<b>Ratio VA de la dette/exportations</b>											
<b>Scénario de référence</b>	38	41	38	33	28	24	21	19	17	16	15
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	38	39	36	32	30	28	28	28	30	32	35
A2. Scénario de rechange : Covid-19	38	51	49	40	34	28	24	21	19	18	17
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	38	41	38	33	28	24	21	19	17	16	15
B2. Solde primaire	38	45	50	48	45	41	40	37	35	34	32
B3. Exportations	38	105	243	222	205	191	186	176	164	154	144
B4. Autres flux 3/	38	48	52	46	40	36	33	30	28	26	25
B5. Dépréciation	38	41	31	25	21	17	14	12	11	10	9
B6. Combinaison de B1-B5	38	71	55	72	64	58	54	49	45	42	40
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	38	49	51	47	43	40	38	35	34	33	31
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	38	51	54	46	40	35	32	29	26	24	22
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Seuil</b>	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
<b>Ratio service de la dette/exportations</b>											
<b>Scénario de référence</b>	5	6	6	5	5	4	5	4	2	2	2
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	5	6	5	5	4	4	4	3	2	2	2
A2. Scénario de rechange : Covid-19	5	7	7	6	6	4	5	4	3	3	2
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	5	6	6	5	5	4	5	4	2	2	2
B2. Solde primaire	5	6	6	5	5	5	5	4	3	3	3
B3. Exportations	5	9	15	16	15	13	14	14	15	15	14
B4. Autres flux 3/	5	6	6	5	5	4	5	4	3	3	3
B5. Dépréciation	5	6	6	5	5	4	4	3	2	2	2
B6. Combinaison de B1-B5	5	7	9	8	8	7	7	7	5	5	4
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	5	6	6	5	5	4	5	4	3	3	2
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	5	6	6	6	5	5	5	4	3	3	3
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Seuil</b>	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
<b>Ratio service de la dette/recettes</b>											
<b>Scénario de référence</b>	11	11	11	10	9	8	9	7	5	5	4
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1.Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2029 2/	11	11	10	9	8	7	7	6	4	4	4
A2. Scénario de rechange : Covid-19	11	12	13	11	11	9	10	8	6	6	5
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	11	12	13	11	11	9	10	8	6	6	5
B2. Solde primaire	11	12	12	11	10	9	9	7	5	5	4
B3. Exportations	11	12	14	15	14	12	13	13	14	14	13
B4. Autres flux 3/	11	11	11	11	10	9	9	8	6	6	6
B5. Dépréciation	11	14	14	12	11	10	10	8	5	5	4
B6. Combinaison de B1-B5	11	12	13	12	11	10	10	10	7	7	7
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	11	11	11	11	10	9	9	8	5	5	5
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	11	12	12	12	11	9	10	8	6	6	5
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Seuil</b>	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.

1/ Une valeur en gras indique un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non gérés.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

**Tableau 4. République démocratique du Congo: Analyse de sensibilité des principaux indicateurs d'endettement public 2019–29**

	Projections 1/										
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
<b>Ratio VA de la dette/PIB</b>											
<b>Scénario de référence</b>	17	17	16	14	13	11	9	8	7	7	6
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2	17	15	11	8	5	3	1	-1	-2	-3	-4
A2. Scénario de rechange : Covid-19	17	19	18	16	15	14	13	12	12	11	11
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	17	18	19	17	16	15	14	13	13	13	12
B2. Solde primaire	17	21	23	21	18	16	15	13	12	11	10
B3. Exportations	17	23	32	30	28	26	24	22	20	19	17
B4. Autres flux 3/	17	19	20	18	16	14	13	11	10	9	8
B5. Dépréciation	17	19	17	14	12	10	8	6	4	3	2
B6. Combinaison de B1-B5	17	19	18	15	13	11	9	8	7	6	5
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	17	24	22	20	18	16	14	13	12	11	10
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	17	18	19	18	18	17	16	16	15	15	15
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Repère dette publique TOTALE</b>	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
<b>Ratio VA de la dette/recettes 2/</b>											
<b>Scénario de référence</b>	146	128	118	100	86	72	63	56	50	47	41
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2	146	109	82	56	35	18	6	(5)	(13)	(21)	(28)
A2. Scénario de rechange : Covid-19	5	13	26	23	22	23	24	23	20	19	17
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	146	135	134	120	109	98	92	89	87	88	84
B2. Solde primaire	146	155	168	144	125	109	98	91	84	81	73
B3. Exportations	146	172	230	207	188	170	160	151	139	132	119
B4. Autres flux 3/	146	140	142	124	108	94	84	77	69	65	58
B5. Dépréciation	146	141	123	102	83	65	51	40	30	22	12
B6. Combinaison de B1-B5	146	140	131	105	87	71	60	53	47	44	38
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	146	176	160	137	120	104	94	86	80	77	70
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	146	145	144	136	127	116	110	106	103	105	101
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
<b>Ratio service de la dette/recettes 2/</b>											
<b>Scénario de référence</b>	5	11	21	21	19	19	17	15	13	12	11
<b>A. Scénarios de rechange</b>											
A1. Principales variables à leur moyenne historique en 2019-2	5	10	17	15	12	11	9	6	4	3	3
A2. Scénario de rechange : Covid-19	5	13	26	23	22	23	24	23	20	19	17
<b>B. Tests paramétrés</b>											
B1. Croissance du PIB réel	5	12	24	27	27	28	27	26	24	24	23
B2. Solde primaire	5	11	40	50	37	29	24	20	17	17	16
B3. Exportations	5	11	22	24	22	21	19	19	19	19	18
B4. Autres flux 3/	5	11	21	21	20	19	17	16	14	13	13
B5. Dépréciation	5	12	23	20	21	19	18	16	12	11	10
B6. Combinaison de B1-B5	5	11	20	29	23	20	17	15	12	12	11
<b>C. Tests Adaptés</b>											
C1. Passifs éventuels combinés	5	11	54	40	31	26	22	19	15	14	13
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	5	12	23	23	29	32	31	30	27	27	26
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

Sources : autorités nationales; estimations et projections des services.  
1/ Une valeur en gras indique un dépassement du repère.  
2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en \$EU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux non générés.  
3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

**Déclaration de M. Mohamed-Lemine Raghani, administrateur pour la République  
démocratique du Congo, et M. Marcellin Koffi Alle, conseiller principal de  
l'administrateur**

**22 avril 2020**

Les autorités congolaises, que nous représentons, tiennent à remercier le conseil d'administration, la direction et les services du FMI pour leur soutien à la République démocratique du Congo (RDC). Elles savent gré au FMI d'avoir rapidement répondu à leur demande d'assistance d'urgence au titre de la facilité de crédit rapide (FCR). Cette assistance sera essentielle pour appuyer les efforts déployés par les autorités pour faire face à l'impact humain et économique de la COVID-19.

La RDC a été durement touchée par la pandémie de coronavirus, alors même que le pays se remettait progressivement d'années très difficiles sur le plan économique. Le nouveau gouvernement formé à la mi-2019 s'est engagé à rétablir la bonne gouvernance, à lutter contre la corruption et à mettre en chantier des réformes structurelles pour transformer l'économie du pays. Les autorités ont ainsi réaffirmé sans réserve leur volonté de coopérer avec le FMI en entamant un programme de référence en décembre 2019, et ont bénéficié d'un soutien au titre de la FCR pour accroître les réserves internationales de la banque centrale. L'impact considérable de la pandémie de COVID-19 sur l'économie de la RDC emprunte des canaux directs et indirects, et résulte également des mesures de riposte décidées par les autorités. Dans ce contexte, celles-ci sollicitent une aide au titre de la FCR à l'appui de leurs efforts. Le décaissement contribuera à réduire l'écart de financement et à catalyser le soutien d'autres donateurs.

Les autorités auraient souhaité bénéficier d'un accès plus important aux ressources, étant donné l'écart financier actuel et la difficulté à obtenir des financements à des coûts comparables à ceux de la FCR. Par ailleurs, elles s'attendaient à ce que le pays bénéficie de la récente décision du conseil d'administration de relever le plafond d'accès annuel au titre du guichet choc exogène de la FCR de 50 % à 100 % de la quote-part, et de garantir l'additionnalité des ressources du FMI dans le but d'aider les pays membres à combler les besoins de financement sans précédent causés par la COVID-19.

**Dans ce contexte, les autorités espèrent bénéficier en temps voulu d'un autre décaissement au titre de la FCR, qui les aidera à affronter efficacement les effets de la baisse continue des recettes et de l'augmentation des dépenses liées à la COVID-19.**

**1. Impact humain et économique de la pandémie de COVID-19.**

Le premier cas confirmé de contamination à la COVID-19 en RDC remonte au 10 mars ; le 18 avril, on recensait 327 cas, dont 27 guérisons et 25 décès. Le gouvernement a rapidement réagi à l'urgence sanitaire en mettant en place une série de mesures destinées à enrayer l'épidémie et à limiter son impact : suspension de tous les vols internationaux, fermeture des écoles, des églises, des bars et des restaurants, interdiction des rassemblements publics, et limitation des services publics au strict nécessaire. Les autorités ont également élaboré un plan

national d'intervention COVID-19 pour accélérer la prise en charge des malades et l'acquisition de fournitures médicales. Elles envisagent des mesures supplémentaires à mesure que le nombre de cas confirmés augmente.

L'économie de la RDC est frappée de plein fouet par la COVID-19. Le pays a rapidement ressenti les effets des perturbations des échanges, notamment avec la Chine, principal destinataire de ses exportations de minerais. La faiblesse de la demande mondiale a entraîné une chute de 20 % des cours du cuivre, principal produit d'exportation, depuis le début de la pandémie. La chute des cours des matières premières et le recul des échanges commerciaux ont des conséquences néfastes sur les activités dépendantes des importations, ainsi que sur les recettes douanières et fiscales. En outre, les mesures prises pour circonscrire l'épidémie et atténuer son impact devraient nuire à l'activité de nombreuses PME, notamment dans le secteur des loisirs (restaurants, hôtels et divertissements), très durement touché.

Ces évolutions défavorables se traduisent par une détérioration des variables macroéconomiques. Selon les projections, le PIB réel passera d'une croissance de 4,4 % en 2019 à une contraction de 2,2 % en 2020, contre une croissance de 3,2 % initialement prévue. L'état des finances publiques est extrêmement préoccupant, car les recettes continuent à baisser alors que les dépenses de santé augmentent. Par ailleurs, le recul des exportations minières et la baisse des flux d'IDE se traduisent par une détérioration de la position extérieure. L'écart de financement de la balance des paiements qui en découle est estimé à 1,3 % du PIB. Du même coup, les réserves internationales devraient tomber à 3,6 semaines d'importations, contre un objectif de 4,2 semaines dans le cadre du plan de référence.

Les autorités comptent sur une reprise économique rapide d'ici l'année prochaine, si les effets de la COVID-19 venait à s'affaiblir dans les mois à venir. En revanche, si la pandémie se prolonge et pèse durablement sur la demande mondiale, la reprise économique nationale prendra plus de temps. Les mesures mises en place pour freiner l'épidémie pourraient avoir des effets plus marqués que prévu, ce qui nécessiterait un soutien accru à l'économie.

## **2. Riposte du gouvernement face à la pandémie**

### *Politique budgétaire et viabilité de la dette*

L'assouplissement de la politique budgétaire pour 2020 est la principale mesure des autorités pour faire face à l'impact de la COVID-19. Le coût budgétaire de la pandémie, chiffré à 1,2 % du PIB, résulte des pertes de recettes, des dépenses du plan national d'intervention financées par le budget, et de la baisse des émissions de bons du Trésor. Des ajustements budgétaires se sont imposés pour donner la priorité aux dépenses liées à la COVID-19. Ainsi, le gouvernement a réduit les dépenses courantes, hors salaires, d'un montant équivalent à environ 2 % du PIB. Par ailleurs, le budget de fonctionnement des ministères et organismes publics a subi une réduction drastique de 30 %. Les programmes essentiels, comme la gratuité de l'enseignement de base, ont été préservés, ainsi que les dépenses de santé. Enfin, les autorités se préparent à mettre en œuvre des mesures de nature à faire augmenter les recettes lorsque la pandémie marquera le pas. La dématérialisation des procédures fiscales, le recouvrement de la TVA et le renforcement des contrôles aux frontières font partie des mesures prévues.

Les autorités se félicitent des conclusions de l'analyse de viabilité de la dette (AVD) menée par les services du FMI, qui jugent viables la dette extérieure et la dette globale de la RDC et qui estiment que le risque de surendettement du pays reste modéré. Les autorités restent déterminées à améliorer les indicateurs de viabilité de la dette de la RDC à l'avenir, avec notamment une croissance plus élevée et généralisée, des recettes intérieures plus élevées, des institutions de qualité pour la capacité d'endettement, et une gestion saine de la dette.

### ***Gouvernance et transparence financière***

Les autorités congolaises attachent une grande importance à la transparence et à la responsabilisation dans la gestion des dépenses liées à la pandémie, y compris en ce qui concerne l'utilisation des ressources accordées au pays au titre de la FCR. Ainsi, elles se sont accordées avec les services du FMI sur des procédures renforcées de suivi des opérations et des dépenses liées à la COVID-19, notamment la mise au point d'un plan de trésorerie révisé pour 2020 tenant compte des dépenses liées à la COVID-19 et la publication mensuelle d'informations relatives à l'exécution du budget ; la publication de tous les contrats de marchés publics relatifs à la COVID-19 et la communication des informations relatives à la propriété réelle des compagnies contractantes pour tous les marchés publics d'un montant supérieur à 1 million de dollars ; et l'organisation d'audits dédiés à la gestion de la crise de COVID-19.

Les autorités escomptent que ces mesures qui renforcent la transparence financière leur permettront d'obtenir des financements suffisants de la part d'autres partenaires, et ainsi de combler l'écart de financement qui subsiste, tout en ripostant efficacement à la pandémie.

### ***Politiques monétaire, financière et de change***

La riposte des autorités à la pandémie passe par un assouplissement des politiques monétaire et financière. La Banque centrale du Congo (BCC) a abaissé son taux directeur et mis fin aux obligations de réserves sur les dépôts à vue, afin d'augmenter la liquidité du système bancaire. Elle a également créé une nouvelle facilité de financement pour accroître l'offre de crédit à l'économie. La BCC a pris des mesures supplémentaires pour assouplir temporairement la réglementation, notamment en ajournant les nouvelles exigences de fonds propres et en permettant aux banques de restructurer les prêts des emprunteurs touchés. De plus, le recours à des technologies de paiement numérique est encouragé pour freiner la propagation du virus par le biais des billets de banque.

Tout en s'assurant que le système bancaire puisse continuer à jouer son rôle de soutien à l'activité économique dans ces circonstances difficiles, les autorités sont conscientes de la nécessité de préserver la santé et la stabilité du système financier. Elles continueront donc à suivre l'évolution du secteur et se tiendront prêtes à accélérer les réformes lorsque la situation d'ensemble s'améliorera.

En cette période de profonde incertitude, les autorités sont déterminées à conserver la flexibilité du taux de change, qui permet d'amortir les chocs qui viennent frapper l'économie. Dans le même temps, elles prennent les mesures qui s'imposent pour accroître les réserves de change, notamment en mettant un terme au financement du budget de l'État par la banque centrale. L'assistance fournie par le FMI et d'autres donateurs poursuivrait le même objectif.

## **Conclusion**

En RDC, la crise sanitaire provoquée par la COVID-19 se complique d'une crise économique résultant à la fois des conséquences du ralentissement spectaculaire de la demande mondiale et des effets des mesures destinées à enrayer l'épidémie et à limiter son impact. Les autorités ont réagi rapidement en adoptant des mesures visant à circonscrire la maladie et à atténuer ses répercussions sur le plan économique. Elles restent déterminées à reprendre leur ajustement macroéconomique lorsque la crise aura perdu de son intensité.

Compte tenu de l'ampleur de l'écart de financement et des besoins de financement de la balance des paiements, et au vu de la volonté des autorités de mener des politiques adaptées pour atténuer l'impact de la pandémie et jeter les bases d'une reprise rapide et durable, nous saurions gré aux administrateurs de se prononcer en faveur d'un décaissement au titre de la FCR.